Le MM mag

numéro 45

janvier 2019

LE MAGAZINE D’INFORMATION DE LA MÉTROPOLE

montpellier3m.fr

dossier

Agroécologie et alimentation : bien produire et mieux manger

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

sommaire

4 DANS L’ACTU

8 L’ÉVÉNEMENT

• Open Sud de France : les stars du tennis sur un plateau

10 DÉCISIONS

• Mettre fin à nos investissements dans les énergies fossiles

12 COMM’UNES

• Métropole : citoyens et jardiniers

• Villeneuve-lès-Maguelone : une galerie éphémère aux Salines

• Saint Geniès des Mourgues : mille ans d’histoire

• Murviel-lès-Montpellier : une terre saine sans pesticides

18 EN ACTION

• Coupe du Monde féminine de football : trois têtes de série à la Mosson

• French Tech : la soif d’entreprendre

• Vélo : « une consultation à chaque étape »

• Voirie : période hivernale, un travail d’équipe

26 EN CHANTIER

• Ligne 5 de tramway : insertion urbaine

28 DOSSIER

• Bien produire et mieux manger, l’exemple métropolitain

38 RENCONTRE

• Arnault Ioualalen : fort en maths

39 PITCHOUNS

• Piscines : jeux d’eau

40 LENGAD’ÒC

• Les cahiers Max Rouquette

41 EN VADROUILLE

• Uzès truffée d’histoire

42 RENDEZ-VOUS

47 FORUM

Photo : 8. © Paul Zimmer

Photo : 18. © C.Ruiz

Photo : 28. © C.Ruiz

Le mmag également, disponible sur montpellier3m.fr, Facebook, Twitter et en braille

Pour recevoir gratuitement chaque mois le magazine en braille à domicile, contacter :
s.iannone@montpellier3m.fr

Montpellier Méditerranée Métropole sur Internet

Montpellier Méditerranée Métropole sur Facebook

Montpellier Méditerranée Métropole sur Twitter

Magazine Le mmag Directeur de la publication : Philippe Saurel

Directrice de la communication : Mélanie Leirens – Chef du service information - magazines : Jérôme Carrière - Rédactrice en chef : Stéphanie Iannone – Rédaction : Florent Bayet, Serge Mafioly, Laurence Pitiot, Fatima Kerrouche, Françoise Dalibon, Xavier de Raulin, Jérôme Carrière – Traduction en occitan : Jean-Guilhem Rouquette – Photo de couverture : Shutterstock – TanaCh – Conception graphique : Wonderful – Maquette : SCOOPCOMMUNICATION – 10626-MEP – Tél. 02 38 63 90 00 – Impression : Chirripo – Tél. 04 67 07 27 70 – Distribution : La Poste – Tirage : 244 000 exemplaires – Dépôt légal : Janvier 2019 – ISSN 2260 – 7250 Direction de la communication, Montpellier Méditerranée Métropole 50, place Zeus – CS 39556 – 34961 Montpellier cedex 2 – Tél. 04 67 13 60 00 – www.montpellier3m.fr

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

édito

Une Métropole productive

Dès 2014, j’ai eu la volonté de co-construire, au sein du pacte de confiance avec les 31 communes du territoire, une politique publique agroécologique et alimentaire. Cette politique à part entière est unique dans les villes et métropoles françaises. La société civile, les agriculteurs, la communauté scientifique sont au cœur de ce projet. Notre ambition est d’offrir une alimentation saine, locale et accessible à tous. Nos actions sont multiples. Mais ceci n’est possible qu’en reconquérant du foncier pour soutenir cette production alimentaire. C’est la clé de la réussite. Pour cela, nous nous sommes engagés à préserver et valoriser deux tiers du territoire en espaces naturels et agricoles existants et limiter le développement urbain sur le tiers restant. C’est une Métropole productive que nous construisons aujourd’hui. Le dossier du MMMag vous la présente (pages 28-37). Pour partager cette expérience et l’enrichir, les premières Assises territoriales de la transition agro-écologique et de l’alimentation durable se tiendront en février à Montpellier. Un premier événement d’une année 2019 qui aura comme point d’orgue en octobre, toujours à Montpellier, le sommet des maires du Pacte de Milan pour trouver ensemble, à l’échelle internationale cette fois, des solutions locales à des enjeux mondiaux.

Fil vert

Préserver la planète est le fil conducteur de nos politiques. Avec la Métropole solaire, nous investissons sur les énergies renouvelables. Avec notre schéma directeur des mobilités actives, nous misons sur les mobilités post-carbone. Nous agissons pour une meilleure qualité de l’air en créant une zone à faibles émissions. Dans notre gestion des déchets, nous favorisons leur réduction et leur recyclage. L’avenir de notre territoire et de notre planète passe par ces nouvelles façons de consommer, produire, se déplacer ou travailler. En 2019, plus que jamais.
Je vous présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux. Que cette nouvelle année soit remplie d’heureux moments pour vous et vos proches.

« Trouver ensemble des solutions locales à des enjeux mondiaux »

Philippe SAUREL

Président de Montpellier Méditerranée Métropole,

maire de la Ville de Montpellier

Photo : © Mario Sinistaj

Montpellier Méditerranée Métropole met à votre disposition une boîte à idées en ligne sur montpellier3m.fr.

Chaque mois, nous publions deux de vos propositions.

« Projet agricole »

Je cherche un terrain agricole à vendre ou à louer. Il y a de plus en plus de demandes de la part des consommateurs d’avoir accès à des produits locaux et éthiques. Je souhaite m’installer pour faire notamment un élevage de volailles.

Par Jérôme

La Métropole porte une politique agroécologique et alimentaire volontariste, comme vous le lirez dans le dossier du mois (pages 28-37), où elle facilite et accompagne l’installation d’agriculteurs. Elle a notamment acheté le domaine agricole de Viviers à Clapiers. 10 hectares de terres agricoles données en gestion à l’association Terracoopa. Ce domaine est aujourd’hui un « lieu test » consacré aux porteurs de projets agricoles comme vous.

« Parc monoglisse de Baillargues »

Vouloir créer sur le site Gérard Bruyère à Baillargues un lieu de glisse aquatique qui ne servirait qu’au wakeboard me semble inopportun. Nous pourrions y implanter plusieurs disciplines. Pourquoi ne pas devenir le pôle FISE du sud de l’Europe ?

Par Thierry

Le parc Bruyère sera dédié au wakeboard, mais offrira également une pratique loisir pour les joggeurs et rollers. D’autres équipements sportifs permettent la pratique du skate, de la trottinette… dans les communes de la métropole en privilégiant la proximité. Le skatepark de Grammont fait également l’objet d’un projet de rénovation conséquent. Quant au FISE, cet événement a trouvé sa place sur les rives du Lez à Montpellier.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

dans l’actu

Pôle sportif et tramway sur la ZAC Cambacérès 1bis

Le 14 décembre, une réunion publique d’information présidée par Philippe Saurel, président de la Métropole, maire de la Ville de Montpellier a validé la « procédure de création de la ZAC Cambacérès 1bis ». Attenant à la ZAC Cambacérès (60 hectares dont 30 hectares de parc), ce site de 18 hectares accueillera un pôle sportif métropolitain comprenant notamment un stade de football de 25 000 à 30 000 places, un palais des sports pour le MHB et le BLMA, ainsi que des logements et des activités commerciales autour du sport. La première pierre est prévue en juin prochain. Cette ZAC sera desservie par le tramway grâce à une extension de 1,3 km de la ligne 1 depuis Odysseum avec deux nouvelles stations, l’une à Mendès France et l’autre devant la gare Montpellier Sud de France. Une prochaine réunion publique précisera l’aménagement du quartier dans le détail.

montpellier3m.fr

Photo : La création de la ZAC Cambacérès 1bis validée en réunion publique.

© F.Damerdji

Mon sapin : je le recycle

Rien de plus triste que le spectacle des sapins de Noël échoués sur les trottoirs au lendemain des fêtes. Depuis 2014, la Métropole de Montpellier vous permet de recycler vos arbres et d’obtenir en échange 50 litres de compost gratuit. Jusqu’au 31 janvier, vous pouvez déposer votre sapin à la station de compostage de Grammont ou dans l’un des 20 points de propreté répartis sur le territoire.
Vous aurez ensuite jusqu’au 30 juin pour récupérer votre compost et fertiliser ainsi de manière naturelle votre jardin ou vos plantes en pot. À Montpellier, la Ville ouvre jusqu’au 23 janvier, 28 points de dépôt en centre-ville. À noter : dans le cadre de la campagne « Stop Incivilités », abandonner votre sapin dans la rue est passible d’une amende de 68 euros.

montpellier3m.fr – montpellier.fr

La truffe à Saint Geniès des Mourgues

La première fête de terroir de l’année, labellisée BoCal, comme bon et local, a lieu dimanche 13 janvier de 9h à 17h au cœur du village de Saint Geniès des Mourgues. Cette 13e édition de la Fête de la truffe, organisée avec le concours du Syndicat des producteurs de truffes de l’Hérault, rassemble une douzaine de trufficulteurs. Une occasion de découvrir et de déguster le célèbre « diamant noir ».

montpellier3m.fr

Photo : La tuber melanosporum est à l’honneur en hiver. © C.Ruiz

2 000

C’est le nombre de personnes transportées par la ligne de bus n°3 du Pays de l’Or, depuis son lancement en septembre dernier, en collaboration avec la Métropole. Elle relie l’Écoparc de Saint-Aunès au terminus de la ligne 2 de tramway à Castelnau-le-Lez. Ce partenariat entre les deux collectivités vient s’ajouter à celui entre Palavas-les-Flots et la ligne 3 de tramway de Montpellier Méditerranée Métropole (2015) et celui entre Mauguio et Odysseum (2016). Cette année, une quatrième ligne entre La Grande-Motte et le réseau métropolitain devrait voir le jour.

Labellisé Écoréseau de chaleur 2018

Dans le cadre de la semaine de la chaleur renouvelable, la Métropole a reçu le 4 décembre à Paris le trophée du Label Écoréseau de chaleur 2018 pour son réseau métropolitain de chaleur et de froid. « Une récompense pour le travail effectué en termes d’énergie renouvelable réalisé par Montpellier Méditerranée Métropole et la SERM », explique Éliane Lloret, vice-présidente déléguée à l’énergie et à la transition énergétique, maire de Sussargues, qui a reçu ce trophée des mains de François De Rugy, ministre de la Transition écologique et solidaire.

L’ÉcoCité récompensée

Le 29 novembre, La Tribune a remis à la Métropole le Grand Prix de l’initiative Smart City, parrainé par Veolia, pour son ÉcoCité. Sur une superficie de 2 500 hectares, qui s’étend de Montpellier à la mer, l’ÉcoCité a été pensée autour d’une démarche globale en intégrant à la fois la gestion de l’eau et de l’énergie, la mobilité de ses habitants, le commerce et les services aux administrés. « Cette ÉcoCité voit le jour dans les quartiers pilotes de la Mantilla à Montpellier, qui bénéficie d’une desserte de la ligne 3 de tramway, et d’Eurêka à Castelnau-le-Lez, sur 39 hectares, qui devraient voir le jour à la fin de l’année. Deux véritables laboratoires urbains », précise Jackie Galabrun-Boulbes, première vice-présidente, déléguée au service public de l’eau et de l’assainissement, maire de Saint-Drézéry.

Les halles Laissac sont ouvertes !

Inaugurées le 1er décembre, les nouvelles halles Laissac rassemblent 24 étaliers choisis tant pour leur spécialité, leur expérience que pour la qualité des produits proposés. Desservi par les lignes 3 et 4 de tramway, cet équipement municipal contribue à l’attractivité et à la redynamisation du centre-ville de Montpellier.

laissac.montpellier.fr

Photo : Les halles Laissac à Montpellier, une élégante structure en verre et en acier. © C.Marson

Médiathèque Jean-Jacques Rousseau : ludothèque agrandie et accueil réorganisé

« La médiathèque Jean-Jacques Rousseau située en quartier politique de la ville au cœur de la Mosson, a connu d’importants travaux de modernisation depuis juin 2018 pour proposer à son tour un service toujours plus innovant, performant et accueillant », a expliqué Philippe Saurel, président de Montpellier Méditerranée Métropole, lors de l’inauguration de la médiathèque le 29 novembre dernier. Ces travaux s’élèvent à 829 720 euros, dont 395 000 euros investis par la Métropole. La ludothèque a été agrandie et restructurée, le système de chauffage – climatisation a été remplacé, la salle de projection totalement rénovée, ainsi que le hall d’accueil réorganisé avec l’installation de bornes automatiques de prêt et d’une borne de retour des documents d’un nouveau genre, la seule de tout le réseau des médiathèques. Des aménagements et des innovations technologiques qui réjouissent les usagers à l’image de Rahma et ses trois enfants, habitants du quartier, qui profitent de la médiathèque et ne déménageraient pour rien au monde !

Photo : Les automates de prêt et de retour de livres facilitent l’autonomie des usagers. © C.Marson

Grabels : une deuxième route métropolitaine inaugurée

Photo : L’ancienne RD127E3 à Grabels, deuxième route métropolitaine, a été réaménagée.

« La Métropole a investi 2,6 millions d’euros pour améliorer la fluidité et la sécurité de sa circulation et créer un cheminement doux », explique Philippe Saurel, président de la Métropole. Ces travaux ont permis d’élargir la chaussée, de créer un giratoire, des bassins de rétention et d’aménager une voie verte reliant la sortie de Grabels vers le giratoire du Mas Piquet. © L.Séverac

Ateliers numériques gratuits : Google a choisi Montpellier

« Je me réjouis du choix de Google France d’implanter un Atelier numérique à Montpellier dès 2019. Cette décision confirme notre engagement en faveur du numérique, pilier de développement de notre Métropole. Ce sera un véritable levier d’insertion, de développement économique et de développement personnel », a réagi Philippe Saurel à l’annonce de Sébastien Missoffe, vice-président et directeur général de Google France de créer trois nouveaux Ateliers numériques dans les villes de Montpellier, Nancy et Saint-Étienne, après une première expérience à Rennes. Étudiants, parents, artisans, commerçants, gérants de PME ou d’associations… Ces formations diversifiées et adaptées à chaque public, intégralement financées par Google, « permettront aux professionnels comme aux particuliers de faire du numérique une opportunité », a précisé Sébastien Missoffe.

350

C’est le nombre de porteurs de projets qui pourront être accueillis chaque année à la Fabrique à entreprendre dans le quartier Mosson.
Cette plateforme d‘information, d’orientation et d’accompagnement rassemblant sur un même site les principaux professionnels de la création d’entreprise a été lancée le 3 décembre. L’objectif de ce dispositif en expérimentation jusqu’en 2020 est de lutter contre le chômage et de soutenir le développement économique des quartiers.

Le taekwondo au sommet de l’Europe

Le Montpellier Méditerranée Métropole Taekwondo (3MTKD) marque l’histoire du taekwondo en devenant le premier club français à remporter le championnat d’Europe des clubs, après les Turcs d’Istanbul en 2017 et les Russes de Rostov en 2016. Trois athlètes se sont particulièrement illustrés, Omar El Yazidi, sacré champion d’Europe dans la catégorie reine des poids lourds, Jaber Meziane et Pablo Saez, tous deux vice-champions d’Europe, s’inscrivant comme de sérieux prétendants à la course olympique à Tokyo en 2020.

3mtkd.fr

Photo : Jaber Meziane et Omar El Yazidi, deux des athlètes qui ont porté le 3MTKD
sur la première marche européenne. © 3MTKD

Hippocrate en concertation

Dans le cadre du projet urbain de Port Marianne, Montpellier Méditerranée Métropole souhaite poursuivre l’aménagement du secteur Hippocrate. Une nouvelle ZAC est envisagée sur un périmètre de 7 ha entre l’avenue Nina-Simone, la rue du Mas de Barlet, l’autoroute A709 et la rue de Vauguières, afin de réaliser un quartier mixte d’environ 550 logements et 30 000 m² de surfaces de bureaux et activités, intégrant les habitations existantes sur le site. La définition du projet a été confiée à l’équipe menée par Bruno Fortier. Le dossier de concertation de cette nouvelle opération est mis à disposition du public à l’hôtel de Métropole (50 place Zeus à Montpellier) jusqu’au 18 janvier et une réunion publique aura lieu jeudi 17 janvier à 18h30, salle Pelloutier à l’hôtel de Métropole.

montpellier3m.fr/concertations

TWITTS

Photographies

58 espèces d’oiseaux à découvrir au fil des 304 pages du livre Oiseaux entre garrigues et Méditerranée de Christian Philip aux éditions Écologistes de l’Euzière.

On tourne !

Le bureau métropolitain d’accueil des tournages participera les 21 et 22 janvier à la 9e édition de Paris Images, l’évènement des professionnels du cinéma et de l’audiovisuel.

Remontée

Les filles de l’ASPTT Montpellier retrouveront l’élite du tennis la saison prochaine. Reléguées l’an dernier, elles ont décroché leur billet pour la DN1A grâce à un succès face à Tremblay.

Sidaction

10 000 euros ont été remis par la Métropole au Sidaction dans le cadre de la Fête des Vignes. Soit les recettes de la vente des tickets d’une édition écourtée par les intempéries.

MUSIQUE

Artistes, techniciens, scènes, concerts... Pierre-Marie Meekel et l’association Zik en France mettent en réseau les acteurs du milieu musical de la région sur Zik Occitanie. zikoccitanie.fr

Croissance

CrossShopper, YellowScan, Tellmeplus, Comwatt et Isotropix ont reçu un trophée de l’innovation, pour leur croissance et dynamisme, remis par l’association Melies Business Angels le 3 décembre. melies.fr

Sélection

Cinq Montpelliérains appelés pour la préparation du mondial de handball, du 17 au 20 janvier en Allemagne : Vincent Gérard, Mathieu Grebille, Valentin Porte, Melvyn Richardson et Michael Guigou.

Gare Montpellier Sud de France : les accès améliorés

Comme Philippe Saurel l’avait annoncé à l’automne, les accès à la gare Montpellier Sud de France ont fait l’objet de multiples aménagements pour fluidifier la circulation des voitures et des voyageurs. Près d’un million d’euros a été investi par la Métropole. Cela concerne notamment la création d’un nouveau rond-point à la sortie du parvis Nord de la gare. Il distribue les nouvelles voies d’accès au parking de dépose-minute et au nouveau terminus de bus TaM « Gare Montpellier Sud de France », situé chemin des Brousses. Les horaires de la navette reliant la gare à la station place de France (correspondance avec la ligne 1 de tramway) ont quant à eux été renforcés. Les vendredis soir, les derniers départs depuis la gare ont lieu à 0h10, 1h02, 1h22 et du lundi au jeudi, le dernier départ est à 0h10. Côté sud, la rue de la Fontaine de la Banquière a été goudronnée et rouverte afin de permettre un accès plus rapide via l’enseigne Cabesto. Les travaux de mise à double sens du pont de la route de Vauguières franchissant l’A709 ont également déjà été réalisés.

Photo : Un dépose-minute a été aménagé au nord de la gare pour un accès plus direct des voyageurs. © L.Séverac

Prix de la TPE : trois lauréats métropolitains

Trois entreprises métropolitaines sont lauréates du Prix de la TPE. Ces récompenses ont été décernées dans le cadre de La Place Créative, une manifestation organisée par la CCI et soutenue par la Métropole, qui se déroulait au Corum le 7 décembre. Les gagnants sont : My Horse Family incubé à Cap Oméga à Montpellier pour la catégorie « Être », Éco Matelas à Baillargues pour la catégorie « Faire » et Diaco à Montpellier pour la catégorie « Piloter ». Elles font partie des 18 nominés parmi les 182 entrepreneurs retenus pour candidater.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

L’évènement

Open Sud de France

Les stars du tennis sur un plateau

La 9e édition de l’Open Sud de France de tennis de Montpellier, dont la Métropole est le premier partenaire, va se dérouler à la Sud de France Arena du 3 au 10 février. La présence d’Andy Murray, ancien n°1 mondial constitue l’une des principales attractions du tournoi dont le vainqueur sortant est le Français Lucas Pouille.

Pour la première fois dans l’histoire de l’Open Sud de France, un ancien n°1 mondial figure parmi les joueurs engagés : Andy Murray ! Pardon, Sir Andy Murray car il a été anobli par la reine d’Angleterre en 2017 pour services rendus au tennis. Son palmarès parle pour lui : quarante-cinq titres ATP en simple, dont l’US Open (2012), Wimbledon (2013 et 2016) et les Masters (2016). C’est aussi le seul joueur au monde double champion olympique en simple (à Londres et Rio). Il était encore n°1 mondial en 2017. Certes, l’Écossais sort d’une saison pratiquement blanche et n’a pas été épargné par les blessures ces derniers temps. Mais son talent demeure intact et il sera l’un des principaux challengers dans la perspective de succéder au palmarès du tournoi à Lucas Pouille, désormais entraîné par Amélie Mauresmo.

En devenir

L’Open Sud de France, c’est un savant dosage de joueurs expérimentés et de jeunes pousses en devenir. Voici deux ans, Sébastien Grosjean, le directeur du tournoi, avait présenté trois outsiders, promis à des lendemains victorieux sur le circuit ATP, avec l’Allemand Alexander Zverev, le Croate Berna Coric et le Russe Karen Khachanov. Ils sont aujourd’hui parmi les meilleurs mondiaux. L’Allemand a remporté l’Open Sud de France en 2017 et a fini l’année 2018 en gagnant le Masters de Londres. Le Croate a remporté la dernière édition de la coupe Davis face à la France chez elle et le Russe s’est octroyé, face à Novak Djokovic, le Rolex Paris Masters…

À partir de 7 euros

« L’Open Sud de France demeure le premier temps fort du riche calendrier sportif métropolitain. Cette année encore, le tournoi répond à notre volonté d’accès au sport pour tous avec des places dès 7 euros et des prix adaptés pour le jeune public et les étudiants », précise Jean-Luc Meissonnier, vice-président de la Métropole délégué aux sports et maire de Baillargues. Bien calé dans le début de saison du calendrier de l’ATP, l’Open Sud de France, dont Montpellier Méditerranée Métropole reste le principal partenaire, marque traditionnellement l’ouverture de la saison en Europe. Avec la présence d’un ancien n°1 mondial, qui a déjà une influence sur la billetterie, le public aura certainement droit à une édition étincelante.

« Ici, le public peut voir évoluer les meilleurs joueurs mondiaux »

Jean-Luc Meissonnier, vice-président délégué aux sports et maire de Baillargues

Photo : 1. Pour la première fois, un ancien numéro 1 mondial sera présent à l’Open Sud de France avec Andy Murray. © Paul Zimmer

Photo : 2. Vainqueur de l’Héraultais Richard Gasquet en finale, Lucas Pouille est le tenant du titre. © C.Ruiz

Photo : 3. La Sud de France Arena accueillera la neuvième édition de ce tournoi international. © C.Ruiz

PLUS D'INFOS

opensuddefrance.com

Trois questions à...

Sébastien Grosjean,

directeur de l’Open Sud de France et capitaine de l’équipe de France
de Coupe Davis.

Comment avez-vous réussi à attirer un ancien n°1 mondial ?

C’est une grande première pour nous. Les joueurs parlent beaucoup entre eux sur le circuit. Ils savent dans quel cadre ils évoluent et qu’ils sont toujours bien accueillis à Montpellier. De mon côté, je multiplie les contacts pour avoir un membre du Top 5 mondial et ça a payé. Andy Murray cherchait un tournoi pour lancer sa saison en Europe. Ce sera l’Open Sud de France.

Côté joueurs, d’autres grands noms sont attendus ?

Peut-être un second membre du Top 10, nous y travaillons. Côté français, nous avons déjà les confirmations de Richard Gasquet et Gilles Simon. Le tournoi sera toujours un dosage entre les meilleurs mondiaux, les joueurs français et d’autres en devenir.

Les Français ont terminé l’année avec une défaite en coupe Davis et ne sont plus dans le Top 20. Inquiétant pour leur présence à l’Open ?

Non, je ne crois pas. Avec la nouvelle formule de la coupe Davis, qui aura lieu cette année à Madrid, les opportunités sont plus rares et je crois qu’ils restent très attachés à l’idée d’évoluer devant leur public. Hormis Marseille, Metz et Lyon, il n’y a que Montpellier et l’Open Sud de France en tournoi World Tour ATP 250 indoor.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

décisions

Mettre fin à nos investissements dans les énergies fossiles

Conseil de Métropole // Lundi 3 décembre

DÉCRYPTAGE PAR

Stéphanie Jannin,

vice-présidente déléguée au développement durable, environnement, biodiversité et culture scientifique et technique, plan climat air énergie territorial,
adjointe au maire de Montpellier

« Le défi climatique est le défi de notre génération. En tant qu’élus de collectivités territoriales, nous avons un rôle majeur pour le relever. Notre responsabilité est d’assurer le meilleur avenir possible pour l’ensemble des habitants du territoire et pour toutes les générations à venir. À l’occasion de la Cop 24 et face au réchauffement de la planète, le conseil de Métropole a adopté un vœu nous engageant à désinvestir dans les secteurs contribuant au dérèglement climatique. En lien avec la Ville de Montpellier, où les élus ont approuvé le 28 novembre ce même vœu, nous souhaitons mettre fin aux investissements dans les énergies fortement émettrices de carbone. Nous incitons également les organismes de retraite des élus et agents métropolitains à désinvestir leurs fonds du secteur des énergies fossiles. Nous avons refondu l’ensemble de nos documents de planification dans ce sens et menons des actions pour préserver le climat. Par exemple en réalisant des équipements publics à énergie positive, en mettant en place de grands programmes de rénovation thermique, en s’engageant dans la réalisation d’une zone à faibles émissions (ZFE), en élaborant un schéma directeur des mobilités actives, en préservant deux tiers des espaces agricoles et naturels dans notre SCoT, en menant une politique agroécologique et alimentaire forte (voir pages 28 à 37)… Notre territoire est résolument engagé dans la transition écologique ! Nous affectons près de 800 millions d’euros à ce secteur. »

« 800 millions d’euros pour la transition écologique »

Photo : Privilégier les énergies renouvelables, comme ici à Cournonsec, fait partie des actions menées par la Métropole pour préserver le climat. © C.Ruiz

GEMAPI

Étang du Méjean à Lattes : une gestion à trois

La Métropole, la commune de Lattes et le Conservatoire du littoral vont signer une convention tripartite de gestion du domaine terrestre et maritime du Conservatoire du littoral sur le site du Méjean. Ils s’engagent à mettre en œuvre le plan de gestion du site pour contribuer à protéger et à valoriser sa biodiversité remarquable, ses fonctionnalités écologiques et hydrauliques, son patrimoine naturel et paysager. Compétente en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) depuis le 1er janvier 2018, la Métropole assure désormais pour sa part la protection contre les inondations, les travaux de réparation de ses ouvrages hydrauliques, la conservation de ses eaux superficielles souterraines, la mise en place et l’exploitation des dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Photo : La Métropole assure les missions de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) à l’étang du Méjean. © C.Ruiz

AGENDA / / Jeudi 31 janvier / 18h / C’est la date du prochain conseil de Métropole

CULTURE

 « Le Canada et l’Impressionnisme » au musée Fabre

Le musée Fabre accueillera l’exposition Le Canada et l’Impressionnisme conçue par le musée des beaux-arts du Canada situé à Ottawa. Cette exposition permettra d’appréhender la découverte, la transmission et l’appropriation de la modernité impressionniste par plusieurs générations d’artistes canadiens entre 1880 et 1920. À travers une centaine d’œuvres, issues de collections publiques et privées, l’exposition fera découvrir ces artistes pour qui le voyage en France représentait alors un itinéraire obligé.

museefabre.montpellier3m.fr

SPORT

Les JO 2024 en ligne de mire

Montpellier Méditerranée Métropole accueille régulièrement des équipes nationales en préparation sur son territoire à l’occasion d’événements sportifs internationaux. En amont des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, elle s’associe à Sète Agglopôle Méditerranée et à la communauté de communes de Millau Grands Causses pour déposer des dossiers de candidature en tant que sites d’accueil des délégations sportives. Un groupement de commandes publiques permettra de passer un marché commun d’assistance, de suivi et de mise en œuvre des candidatures pour cet accueil.

QUALITÉ DE L’AIR

Bientôt une Zone à Faibles Émissions (ZFE)

La pollution atmosphérique, responsable annuellement de 48 000 décès prématurés, est la troisième cause de mortalité en France. La Métropole a élaboré une feuille de route pour la qualité de l’air adoptée unanimement le 31 mai dernier. Afin de mettre fin au plus vite, et d’ici 2022, aux dépassements des seuils réglementaires, elle s’engage également à créer une première zone à faibles émissions (ZFE). Ces ZFE sont des territoires dans lesquels est instaurée une interdiction d’accès à certaines heures et certains véhicules. Une étude permettant de préciser ces conditions et périmètres a été lancée. Cette mesure sera accompagnée d’une politique volontariste de la Métropole en faveur des transports en commun et du covoiturage couplé aux modes doux, mais également de l’État favorisant le transport ferroviaire pour les marchandises.

Photo : Le développement du réseau de tramway participe à l’amélioration de la qualité de l’air dans la métropole. © C.Ruiz

0 %

C’est le taux d’augmentation des tarifs 2019 des pompes funèbres et du crématorium de la Métropole. Pour la troisième année consécutive, ces tarifs n’augmentent pas. L’exploitation des services funéraires et la gestion du crématorium de Montpellier Méditerranée Métropole sont confiées depuis 2014 à la SAEML Services funéraires Montpellier Méditerranée Métropole par délégation de service public.

157 900 €

Dans le cadre du financement de projets réalisés sur le territoire, la Métropole a retenu dix programmes de travaux : la réhabilitation du domaine de Bocaud à Jacou, la réfection de la toiture de la maison de la nature du Méjean et la rénovation et acquisition de fauteuils et strapontins pour le théâtre Jacques Cœur à Lattes, les travaux de mise aux normes PMR et rénovation énergétique de la garderie scolaire et la réalisation d’un skatepark à Montaud, l’extension de la bibliothèque à Montferrier-sur-Lez, la construction d’un skatepark à Pignan, la construction de deux courts de tennis à Restinclières, les travaux de restauration de l’église à Saint Georges d’Orques et la réalisation de la borne aire de camping à Villeneuve-lès-Maguelone.

Suivez en direct les conseils de Métropole sur
montpellier3m.fr

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

comm’unes

Fenêtres ouvertes sur les communes de Montpellier Méditerranée Métropole

BAILLARGUES

BEAULIEU

CASTELNAU-LE-LEZ

CASTRIES

CLAPIERS

COURNONSEC

COURNONTERRAL

FABRÈGUES

GRABELS

JACOU

JUVIGNAC

LATTES
Lavérune

LE CRÈS

MONTAUD

MONTFERRIER-SUR-LEZ

MONTPELLIER

MURVIEL-LÈS-MONTPELLIER

PÉROLS

PIGNAN

PRADES-LE-LEZ

RESTINCLIÈRES

SAINT-BRÈS

SAINT-DRÉZÉRY

SAINT GENIÈS DES MOURGUES

SAINT GEORGES D’ORQUES

SAINT JEAN DE VÉDAS

SAUSSAN

SUSSARGUES

VENDARGUES

VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE

PLUS D'INFOS

montpellier3m.fr

Métropole

Citoyens et jardiniers

Micro-fleurissement, plantations en bacs, aux pieds d’arbres, vergers ou jardins partagés… Les communes de la métropole se mobilisent pour embellir les rues et répondre à la demande des habitants, qui font souvent rimer leur envie de bien-être, avec une végétalisation participative, favorisant la rencontre et la biodiversité.

À Montpellier, le Permis de végétaliser mis en place par la municipalité, permettait de postuler jusqu’au 15 décembre, pour l’un des trois modes de fleurissement urbain proposés aux habitants : micro-fleurissement le long des murs, bacs sur les trottoirs ou plantations au pied des arbres. Jusqu’en février, les demandes seront analysées et les études de faisabilité réalisées. Pour une mise en application le 23 mars 2019, en même temps que la deuxième édition de l’opération participative Plantons 1 000 arbres. Plusieurs communes de la Métropole mènent également une politique active pour encourager la participation des habitants à la végétalisation de leur rue, de leur quartier. Que ce soit à Castries, avec l’aménagement d’un composteur partagé ou la plantation par les habitants des différentes essences du square Costes, ou à Juvignac, dont la mairie, à l’occasion de la cérémonie des vœux a distribué des sachets de graines aux habitants. Un geste symbolique qui appelle à la reconquête des espaces verts, qu’ils soient à l’échelle des jardins, des parcs, ou des balcons. Alors même que la commune poursuit sa campagne de concertation pour le projet de réaménagement du parc Saint-Hubert.

Favoriser la rencontre et la mixité des publics

À Vendargues, l’opération Jardinons nos rues, coordonnée par la Ville dans le cadre de son Agenda 21, s’appuie sur une démarche volontaire de « citoyens-jardiniers ». Depuis le mois d’avril et à raison de deux fois par an, des campagnes de végétalisation des rues sont proposées dans le cadre d’une charte prévoyant à la fois les modalités de démarche ainsi que la liste des essences proposées. Une opération « balcons fleuris » avait permis dans le courant de l’année, de sensibiliser les habitants à cette initiative. D’autant que la ville bénéficie comme plusieurs autres communes, de jardins familiaux qui rassemblent une soixantaine d’adhérents. À Clapiers, la ville a créé 60 parcelles. Avec également des arbres fruitiers, qui encouragent la mixité des publics, et combinent le plaisir du jardinage à l’aménagement de temps conviviaux et de partage. Une parcelle est ainsi réservée à la production destinée au programme Banque Alimentaire en lien avec le CCAS de la commune.

PLUS D'INFOS

montpellier3m.fr

Photo : À Clapiers, une soixantaine de jardins partagés, mais aussi des parcelles d’arbres fruitiers permettent aux habitants de cultiver fleurs ou légumes et de participer au maintien de la biodiversité. © C.Ruiz

Photo : Dans le cadre du programme Montpellier Cité Jardins, la Ville encourage les projets de végétalisation de l’espace public. Ici, le micro-fleurissement, rue Roucher. © F.Damerdji

SAINT-BRÈS

Rendre le livre et la lecture accessibles

La Nuit de la lecture contribue à rendre toujours plus familière la fréquentation des bibliothèques qui doivent être des lieux de vie et de culture de proximité pour tous ceux qui aiment le livre, mais aussi auprès de tous ceux qui s’en trouvent encore éloignés. C’est pourquoi la bibliothèque de Saint-Brès participe à cet événement national samedi 19 janvier à 19h, en proposant une Nuit de la lecture autour de l’humour. Au programme : lectures humoristiques, chants, échanges, repas… De quoi émoustiller tous nos sens !

Entrée libre

ville-saintbres.fr

VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE

Une galerie éphémère aux Salines

À l’occasion des journées mondiales des zones humides, la galerie éphémère ouvre ses portes du 1er au 3 février (vendredi de 14h à 18h, le week-end de 9h à 18h) aux Salines. Sur ce site naturel protégé, une quinzaine d’artistes iront à la rencontre de la nature. Au programme : de l’illustration, de la photographie, du graff, de la peinture, de la musique et de la danse, mais aussi la découverte de cet espace naturel d’exception à Villeneuve-lès-Maguelone. Une septième édition orchestrée par Olivier Scher, Cahuate Milk et l’équipe des Salines de Villeneuve qui a pour ambition de provoquer la rencontre des amoureux de la nature et des amateurs d’art.

Entrée libre

lagalerieephemere.net

Photo : Une galerie au bord des étangs à découvrir le temps d’un week-end. © Little-lewis-CENLR

Saint Geniès des Mourgues

Mille ans d’histoire

Parole de maire

Yvon Pellet,

maire de Saint Geniès des Mourgues, conseiller délégué de Montpellier Méditerranée Métropole

Avant d’entamer les festivités du Millénaire qui vont se dérouler pendant l’année, retour sur l’histoire de la naissance de Saint Geniès des Mourgues.

« Cette année, Saint Geniès des Mourgues fêtera ses 1 000 ans, fait unique dans la métropole puisque nous sommes l’une des seules communes à pouvoir fêter un tel anniversaire. À l’origine de son histoire, la villa romaine Marcianicus qui devint, à l’époque carolingienne, la seigneurie Carus-Locus, « Cher Lieu » et où en 1019, le seigneur Gondran et ses fils y fondèrent un monastère de bénédictines, consacré à Geniès, saint et martyr alésien. Les Mourgues, morgas, qui signifient religieuses en Languedocien, viendra compléter le nom. Le village se développe au pied des remparts La vie s’articule alors autour de la viticulture, des carrières, de l’olive, de l’élevage. Aujourd’hui, c’est une destination prisée pour la richesse de son église abbatiale et une étape sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Le programme ambitieux des festivités à venir est issu d’une synergie du comité d’organisation du Millénaire, de la municipalité, de la paroisse, de la cave coopérative, des écoles, des associations, des artistes et des bénévoles. Tous passionnés de culture, d’histoire et défenseurs de
nos traditions. »

saintgeniesdesmourgues.fr

Photo : © Claude Lhoste

GRABELS

À Versailles…

Dimanche 3 février, 17h30, à l’église, À portée d’arts présente À Versailles… Dans l’antichambre du roi ! Ce spectacle imaginé, conçu et écrit par Lino Messina, mêle saynètes et musique baroque. Avec des pièces de Marc-Antoine Charpentier, Esteban Salas, Henry Purcell et Claudio Monteverdi interprétées par l’ensemble Prima Voce.

Tarifs de 8 à 12 euros

ville-grabels.fr

COURNONSEC

Les heures musicales

Cheffe de chœur formée auprès des plus grands maîtres d’Europe et enseignante, Claire Garrone est à la tête de l’ensemble vocal portant son nom créé en 1980. Il est formé d’une vingtaine de chanteurs amateurs de grande qualité. Claire Garrone a reçu la médaille de la Ville de Montpellier le 28 novembre dernier en reconnaissance de l’ensemble de son travail et de son engagement pour le chant choral. Un concert intitulé Les heures musicales sera donné en l’église de Cournonsec vendredi 11 janvier à 20h30 (participation libre). Byrd, Purcell, Bach, Busto… Ce programme, essentiellement a cappella, met en œuvre de la musique sacrée composée au fil des siècles de la Renaissance à notre époque contemporaine. Il sera également donné dimanche 13 janvier à 15h30 à l’église Sainte-Bernadette à Montpellier (de 5 à 10 euros).

evclairegarrone.free.fr

cournonsec.fr

Photo : L’ensemble Claire Garrone se produit tout au long de l’année dans de nombreuses communes de la métropole. © DR

BAILLARGUES

Une épopée napoléonienne

Photo : Poursuivant le devoir de mémoire, la Ville de Baillargues a commandé une fresque napoléonienne de 94 mètres de long à l’artiste Claire Aton. Située route Impériale, elle représente la Grande armée de Napoléon en marche, ainsi qu’un bivouac impérial dans les années 1803-1804. Une œuvre historique réalisée avec l’aide du Souvenir napoléonien. Le président de cette association, le prince Joachim Murat, arrière-petit neveu de l’empereur Napoléon Ier, accompagné de 40 soldats en tenue d’époque, ont participé à son inauguration le 15 décembre.

ville-baillargues.fr

© C.Ruiz

CASTELNAU-LE-LEZ | LE CRèS

Molière, Molière…

Les Fourberies de Scapin par Kader Roubahie et la Cie des 100 Têtes le 29 janvier à l’Agora, Le Misanthrope par Thibault Perrenoud et la Cie Kobal’t les 30 et 31 janvier au Kiasma : deux pièces du maître en préambule du festival Molière hier, aujourd’hui, demain… 2019, du 1er au 3 février à l’Agora avec Les Héritiers, Quand la Chine téléphonera et Le Prix Martin (entrée libre sur réservation).

kiasma-agora.com

LAVÉRUNE

Piano au salon de musique

En janvier, deux concerts de piano sont programmés au salon de musique du château des évêques. Dimanche 20 janvier à 17h, Aline Marteville et Jean-Christophe Rigaud donneront un récital deux pianos (entrée libre dans la limite des places disponibles) et dimanche 27 janvier à 19h, un concert Prélude avec le pianiste Rudy Gatti aura lieu dans cet écrin dédié à la musique. Au programme : Schumann, Rachmaninov, Chopin, Prokofiev.

Tarifs : 15 euros. 11 euros pour les adhérents.

laverune.fr

Sussargues

Aider les enfants malades

À Espoir & Entraide, association dédiée aux enfants atteints de maladies graves, le président Didier Cabrol et les 25 bénévoles se réjouissent de l’efficacité de leur action. En deux ans d’existence, ils ont permis de financer deux AccuVein qui fonctionnent actuellement au CHU Arnaud de Villeneuve. Un simple passage de ces appareils à fleur de peau, lors d’une prise de sang, permet de visualiser rapidement les veines des enfants, leur évitant ainsi, stress, douleur, voire recours à l’anesthésiste. « Pour réunir les 11 000 euros nécessaires, nous avons organisé des événements, explique Didier Cabrol. Ce sera le cas cette année aussi pour financer un salon Parents-Enfants pour le CHU, qui apportera détente et convivialité aux familles des grands prématurés. » Le parrain de l’association, Julien Masdoua, comédien de la série Un si grand soleil de France 2 et directeur de la Cie du Capitaine apportera lui aussi sa contribution au financement de l’équipement. L’intégralité de la recette de son nouveau spectacle donné au printemps prochain sera entièrement reversée à
Espoir & Entraide pour lui permettre de réaliser son généreux projet.

ville-sussargues.fr/espoir-entraide

Photo : Les bénévoles et Julien Masdoua, le parrain de l’association. © Espoir & entraide

Montferrier-sur-Lez

La Chapelle de Baillarguet : lieu culturel municipal

À Montferrier-sur-Lez, il y a une jolie petite chapelle, devenue lieu culturel municipal, qui mérite le détour. Dit de Baillarguet, cet édifice, perché sur un promontoire, fait face au château de Montferrier, édifié sur un volcan. Elle est également adossée au château de Baillarguet, qui appartenait aux seigneurs de Montferrier et de Baillarguet, devenus marquis au XVIIIe siècle. Ces deux châteaux surveillaient la vallée du Lez en contrebas pour éloigner les envahisseurs. La chapelle fut construite au XVIIe siècle à la demande des habitants de Baillarguet, qui souhaitaient disposer d’une « petite chapelle proche des maisons du lieu », car l’église romane érigée au fond du vallon au XIe siècle tombait en ruine. Sa fonction cultuelle est avérée dès 1699. À la Révolution, Baillarguet devint une commune et la chapelle fut vendue comme bien national. En 1813, à l’élaboration du cadastre établi sur demande de Napoléon pour lever l’impôt, la commune trop petite fut rattachée à Montferrier. Il y a quelques années, l’évêché a concédé la chapelle par bail emphytéotique à la municipalité de Montferrier-sur-Lez. Aujourd’hui, l’association Les Amis de la Chapelle de Baillarguet la fait vivre, via des conférences, expositions et publications sur le patrimoine naturel, historique et économique de la vallée du Lez.

abaillarguet@orange.fr

ville-montferrier-sur-lez.fr

Photo : La chapelle du XVIIe siècle, devenue lieu culturel de la commune. © Les amis de la chapelle de Baillarguet

COURNONTERRAL

Un nouvel espace dédié aux sports et aux loisirs

Un terrain d’honneur de football synthétique court et très résistant avec vestiaires, tribunes et club house, quatre courts de tennis avec club house, un terrain de jeux multisport… Le nouveau complexe Georges Frêche crée un important pôle d’équipements publics à vocation sportive et de loisirs. Il complète notamment la piscine Poséidon construite en 2010 par la Métropole. Ces aménagements conçus par l’architecte urbaniste Antoine Garcia Diaz ont été réalisés dans une démarche environnementale limitant les impacts sur les ressources naturelles et privilégiant les matériaux durables. D’un montant de 4,2 millions d’euros, ce projet d’intérêt général a été notamment soutenu par Montpellier Méditerranée Métropole. « C’est une réussite collective qui permet aujourd’hui à des enfants, adolescents et adultes de pratiquer leurs activités dans des équipements de très grande qualité », a souligné Thierry Breysse lors de son inauguration le 15 décembre.

ville-cournonterral.fr

Photo : Une inauguration en présence notamment de Claudine Frêche, l’épouse de l’ancien maire de Montpellier, président de l’Agglomération décédé en 2010. © L.Séverac

MURVIEL-LÈS-MONTPELLIER

Une terre saine sans pesticides

La commune s’est inscrite en 2017 à la charte Objectif Zéro Phyto dans nos villes et villages animée par la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (FREDON) Occitanie. Au bout d’un an, elle obtient non seulement les « trois grenouilles » du label régional, mais aussi le label « Terre saine, communes sans pesticides ».

En effet, depuis plus de sept ans, les voiries et espaces publics sont entretenus sans recours aux pesticides. Tout comme le cimetière et le terrain de football depuis deux ans. Une étape importante est franchie pour la santé des habitants et celle des agents, mais aussi pour la qualité de l’air et de l’eau. Et tant pis si quelques « herbes folles » colonisent les trottoirs : elles sont l’indicateur d’un environnement assaini et d’une biodiversité qui reprend ses droits. Grâce à ces efforts, combinés à ceux des agriculteurs (six vignerons sur les huit sont en bio et un éleveur de chèvres bio s’est récemment installé), les hommes, la faune et la flore vivent en harmonie sur l’ensemble du territoire.

murviel.fr

Photo : Depuis plus de sept ans, les voiries et espaces publics sont entretenus sans recours aux pesticides. © Ville de Murviel-lès-Montpellier

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

en action

COMPÉTITION

Trois têtes de série à la Mosson

Le tirage au sort de la 8e Coupe du Monde féminine de la FIFA, France 2019TM, pour laquelle Montpellier sera ville hôte, s’est déroulé le 8 décembre à Paris.
Il marque l’entrée de plain-pied dans la compétition.

Le stade de la Mosson va revivre un nouveau tournoi mondial de football, vingt-et-un ans après celui de France 98. Souhaitons à la 8e Coupe du Monde féminine de la FIFA, France 2019TM, la même issue victorieuse. Le coup d’envoi sera donné dès le 7 juin 2019 avec France / Corée du Sud, à Paris. Montpellier accueillera quatre rencontres de phases de poule et un huitième de finale. Le tirage au sort a réservé des oppositions plutôt prometteuses. Huit équipes (dont le Cameroun à deux reprises) s’affronteront à la Mosson.

Allemagne

La première rencontre aura lieu lundi 10 juin à 21h et mettra aux prises Canada et Cameroun. Toutes les autres rencontres se disputeront à 18h. Jeudi 13 juin, l’affiche a priori la plus attrayante sera Australie / Brésil. Lundi 17 juin, l’Afrique du Sud affrontera l’Allemagne et jeudi 20 juin, le Cameroun défiera la Nouvelle-Zélande. Montpellier a la chance d’accueillir trois têtes de série (Canada, Australie et Allemagne) dont l’un des grands favoris de l’épreuve (Allemagne). Seule nation mondiale à avoir gagné la coupe du Monde masculine et féminine, elle s’est imposée deux fois (2003 et 2007) et elle est championne olympique sortante (2016).

Le vainqueur d’Australie / Brésil aura de bonnes chances de revenir à Montpellier car le premier du groupe C y jouera son huitième de finale (mardi 25 juin). Place au jeu !

Le magazine d’information de Montpellier méditerranée Métropole // N°45 // janvier 2019

Photo : Montpellier est la seule ville hôte de la compétition qui a habillé une rame de tramway aux couleurs de l’événement dès le 8 décembre. © C.Ruiz

LES ÉQUIPES EN LICE

24 équipes classées par organismes continentaux : France, Allemagne, Angleterre, Suède, Espagne, Norvège, Italie, Écosse, Pays-Bas (UEFA), Nigéria, Afrique du Sud, Cameroun (CAF), USA, Canada, Jamaïque (CONCACAF), Brésil, Chili (CONMEBOL), Chine, Australie, Corée du Sud, Japon, Thaïlande (AFC), Nouvelle-Zélande (OFC) et Argentine (barrage CONCACAF/CONMEBOL).

Déplacements

Les équipes n’auront pas de camp de base attitré, contrairement au dispositif de l’UEFA Euro 2016 ou la Coupe du Monde de la FIFA, Russie 2018. Elles se déplaceront de ville en ville selon le calendrier. À chaque ville hôte seront rattachés des terrains d’entraînement et des lieux d’hébergement.

Réservations

Les places pour les cinq rencontres à Montpellier sont en vente sur fr.fifa.com
Un pack trois matchs est accessible
à partir de 25 euros.

Achetez vos billets sur fr.fifa.com

French Tech

La soif d’entreprendre

Après quatre années de labellisation, la French Tech Montpellier a fait ses preuves. Accompagné par la Métropole, un vivier de start-up a ancré le territoire dans une dynamique innovante vitale pour son développement, créatrice de richesse et d’emploi. Ces pépites prometteuses se lancent dans une nouvelle candidature au label French Tech, avec une ambition plus tournée vers l’international.

Chantal Marion,

vice-présidente déléguée au développement économique, enseignement supérieur et recherche, innovation, French Tech, adjointe au maire de Montpellier

À quoi sert la French Tech ?

Si on a réduit le chômage de deux points malgré une croissance démographique au plus haut, si nous sommes la métropole qui crée le plus d’emplois dans la région la plus pauvre de France, si nous côtoyons les plus grandes métropoles, c’est grâce à l’énergie de la French Tech. Des femmes et des hommes qui innovent sur le territoire dans tous les secteurs d’activités. L’écosystème de la French Tech Montpellier, que nous avons accompagné ces quatre dernières années, est devenu le plus actif de France. Je remercie toutes celles et ceux qui participent à cette réussite collective.

Quel bilan faites-vous de ces quatre ans ?

Avec le président Philippe Saurel, nous sommes fiers de cette réussite. Les effets positifs de la French Tech, les chefs d’entreprise en sont témoins tous les jours. Notre labellisation a propulsé une nouvelle image de Montpellier. Les résultats sont là. Deux exemples : plus de 350 millions d’euros de fonds ont été levés depuis 2014 pour les start-up et 42 labellisations Pass French Tech ont été décrochées. Ce programme national accompagne les entreprises en hyper croissance, les pépites de la French Tech. Nous sommes à la première place après Paris ! En comparaison, Toulouse en compte 18.

Comment envisagez-vous l’avenir de la French Tech ?

Pour la prochaine labellisation en 2019, le gouvernement restitue l’initiative de la French Tech aux entrepreneurs. Ce sont ces derniers, constitués en associations, qui candidateront à la fin du mois pour obtenir le label « Capitale French Tech ». L’objectif principal est de constituer un écosystème d’ambition internationale, une véritable équipe de France !

Quel sera le rôle de la Métropole ?

Un accompagnement bienveillant. La French Tech, c’est comme notre enfant. En quatre ans, elle a grandi, mais nous serons toujours là pour l’aider quand elle aura besoin de nous. Nous continuons à mettre des dispositifs innovants et des équipements de haut niveau au service de ces entreprises inventives, créatives et engagées. Après l’hôtel French Tech inauguré en 2017, nous investissons 20 millions d’euros dans la construction de la Halle French Tech dans le quartier Cambacérès à partir de 2020.

PLUS D'INFOS

frenchtech-montpellier.com

« L’écosystème le plus actif nationalement »

Photo : Des pépinières, un hôtel French Tech en centre-ville et à partir de 2020, une halle French Tech à Cambacérès... La Métropole met à la disposition des start-up des outils performants pour les faire grandir. © C.Ruiz

89,7 %

C’est le taux de pérennité à trois ans des entreprises accompagnées par le BIC de Montpellier Méditerranée Métropole (72 % au niveau national).
Ce taux passe à 84,9 % à cinq ans (60 % au niveau national). Promu 2e meilleur incubateur mondial en 2018, le BIC accélère le processus de création d’entreprises innovantes.
C’est un dispositif essentiel dans la réussite de la French Tech Montpellier.

Vélo

« Une consultation à chaque étape »

La Métropole a adopté son schéma directeur des mobilités actives (SDMA) où le vélo occupe une place de choix. Elle procède dans le même temps à un travail de fond avec les cyclistes et les associations en mode projets. Explications avec Philippe Saurel, président de la Métropole, maire de Montpellier, et présentation des aménagements prévus sur le territoire.

Philippe Saurel,

président de Montpellier Méditerranée Métropole, maire de la Ville de Montpellier

La Métropole porte un document cadre sur le vélo. Quelle est sa genèse ?

Les services de la Métropole travaillent depuis plusieurs mois sur le schéma directeur des mobilités actives (SDMA). C’est un outil de référence où le vélo est une composante essentielle comme mode actif de déplacement. On raisonne désormais en termes de mobilités plurielles. L’organisation de la mobilité doit en effet être pensée de façon globale, à l’échelle du territoire et des intercommunalités voisines, pour faciliter les connexions et les déplacements. Ce que nous allons mettre en place pour le vélo est ambitieux. Ce chantier représente 80 millions d’euros et l’on va travailler sur plusieurs niveaux d’infrastructures, tout en installant de nouveaux équipements pour inciter davantage à la pratique du vélo.

La Métropole passe donc à la vitesse supérieure ?

Oui. C’est un dossier qui devient prioritaire car il y a déjà des choses qui ont été engagées. Fort du travail des services, j’ai souhaité m’appuyer en complément sur une expertise d’usage, celle des cyclistes et des associations concernées. Je les ai rencontrées à plusieurs reprises et je leur ai présenté les grandes lignes du SDMA qui, après des échanges avec les communes, a été soumis au vote du conseil de Métropole. J’ai également annoncé la nomination d’un Monsieur Vélo à la Métropole : Thomas Goumont, ingénieur au département Services Publics de l’Environnement et des Transports qui sera l’interlocuteur privilégié. Le contact et le travail avec les associations a été très positif ces dernières semaines. Nous avons bien avancé. Leurs principales attentes sont notre base de travail.

Le vélo devient une ambition à long terme ?

Tout ne peut pas se faire en une année. C’est une nouvelle feuille de route ambitieuse qui s’inscrit dans l’avenir du territoire. De nombreux aménagements seront mis en chantier dès 2019. Le schéma directeur des mobilités actives est un outil de planification visant à proposer à terme des axes cyclables structurants, continus et sûrs à l’échelle du territoire métropolitain.
À partir du schéma de cohérence territoriale (SCoT), il va devoir articuler les documents de planification urbaine (PLU et PLUi) et alimenter le plan de déplacements urbains (PDU). Comme nous l’avons fait pour la ligne 5 de tramway ou les halles Laissac, nous allons consulter pour le vélo à toutes les étapes de chaque projet.

« Un chantier de 80 millions d’euros »

Un réseau organisé en trois niveaux

Pour desservir de manière équilibrée la totalité du territoire en répondant à toutes les spécificités (lieux de forte concentration de population, d’activités, d’équipements et de service, principaux pôles générateurs de déplacements de la métropole…), le réseau est hiérarchisé en trois niveaux : le réseau magistral vise l’efficacité des déplacements (en violet sur la carte) ; le réseau de liaison doit tisser la Métropole des courtes distances (en orange gras) et le réseau de proximité tend vers une Métropole apaisée (en orangé clair). Le réseau de vélo tourisme figure en pointillés verts.

1. Le réseau magistral

Il concerne les « autoroutes à vélos ». Elles couvriront 176 kilomètres dont 79 existants. Ce seront des pistes cyclables en site propre, jalonnées, sécurisées et en continuité réelle. Ces autoroutes à vélos sont susceptibles d’apparaître sur les futurs contournements est et ouest de Montpellier et sur les anciennes voies ferrées abandonnées (vers Paulhan et Sommières). Elles seront aussi connectées aux itinéraires dédiés au vélo-tourisme comme l’Euro vélo 7 qui longe la vallée du Rhône ou la V70 qui relie la Loire à la Méditerranée. Le réseau magistral sera réalisé à plus long terme.

2. Le réseau de liaison
Il porte sur une estimation de 120 kilomètres dont 40 sont des sections existantes. Il repose sur des distances plus courtes. Il s’agit de pistes mais aussi de bandes cyclables, de trottoirs partagés et de zones 30 où la rue est partagée entre voitures et vélos.

3. Le réseau local de proximité
Il devrait englober 210 kilomètres dont 41 sont existants. Il s’agit de zones de circulation apaisée avec des espaces publics aménagés pour sécuriser les modes actifs. Il porte notamment sur l’engagement à Montpellier de la création d’une zone à faibles émissions (ZFE) et s’inscrit dans une démarche d’apaisement généralisé des vitesses de circulation dans la ville.

Photo : La nouvelle voie verte sur la route métropolitaine qui relie Grabels au rond-point du Mas Piquet. © L.Séverac

Un plan pour le vélo

Les mobilités actives sont l’ensemble des modes de déplacement où la force motrice humaine est nécessaire avec ou sans assistance motorisée. La Métropole compte développer davantage cette mobilité et envisage plusieurs pistes pour le faire.

Développer le réseau

• Plusieurs pistes cyclables sont en cours de création : entre le carrefour de Gimel et Montferrier-sur-Lez, entre le centre-ville de Saint-Brès et la piscine Héraclès, route de Lodève à Montpellier.

• Mise en continuité des voies cyclables. La cohérence du réseau est entravée par plusieurs obstacles comme, par exemple, l’autoroute A9/A709, le Lez ou certaines grandes places ou avenues de Montpellier, complexes à franchir.

• Augmentation des jalonnements directionnels postés le long des pistes cyclables fréquentées par les riverains et les touristes de plus en plus nombreux à visiter le territoire à vélo.

Améliorer le stationnement

• Création d’un parking à vélo sécurisé de 500 places à la gare Saint-Roch. Début des travaux mi-2019.

• Installation de « racks » pour les vélos à la place de certaines places de parking réservées aux voitures.

• Implantation de mini-parkings à vélos, d’environ 50 places chacun, place de la Comédie, Arceaux, Gambetta, Rondelet…

Changer les habitudes

• Favoriser la création de zones 30 km/h dans lesquelles les vélos pourront circuler à double sens.

• Certaines rues en sens interdit pourront être empruntées par les cyclistes.

• Possibilité de tourner à droite au feu rouge, quand la signalétique et l’aménagement des carrefours
le permettent.

« Tout ce qui tend à créer un réseau cyclable cohérent et des zones 30 va dans le bon sens. Il y a une forte demande de la population à pouvoir se déplacer tranquillement à vélo. C’est un phénomène qui a le vent dans le dos, qui est inéluctable. »

Bernard Frayssinet,

porte-parole de l’association Vélocité

Respect de la loi !

Une campagne de communication est lancée par la Ville de Montpellier pour sensibiliser les automobilistes et les livreurs qui stationnent sur les bandes et pistes cyclables. Cette infraction au code de la route correspond à une contravention de 4e classe pour stationnement très gênant d’un montant de 135 euros. La mise en fourrière est applicable. En cas de constatation d’un véhicule à moteur circulant sur les bandes ou les pistes cyclables, l’amende forfaitaire est également de 135 euros, mais elle peut être minorée à 95 euros.

montpellier.fr

Photo : La sécurité et la qualité des aménagements font partie des grands axes de travail dont l’objectif est de desservir de manière équilibrée la globalité du territoire.

© C.Ruiz

Les pistes cyclables de la métropole

Le diagnostic établi par le schéma directeur des mobilités actives met en relief les importants atouts du réseau actuel des pistes cyclables de la métropole.

À travers le territoire de la métropole, des axes majeurs offrent de véritables continuités. Toutes les lignes de tramway permettent de relier à vélo Jacou, Saint Jean de Védas, Pérols, Juvignac. Une piste cyclable aménagée le long de la RD5 traverse Lavérune, Pignan, Cournonterral, Cournonsec et rejoint Montpellier à l’ouest, tandis que vers le sud, les cyclistes partent vers Palavas-les-Flots en suivant le Lez.

Développement des zones 30

Clapiers, Jacou, Lattes et Montpellier disposent globalement d’un bon niveau d’équipement. Les zones 30, aménagées pour sécuriser cyclistes et piétons, sont nombreuses dans les communes métropolitaines. Depuis 2016, quatre ont été établies à Montpellier.

Entre 2019 et 2021, cinq kilomètres de travaux sont d’ores et déjà programmés : voie verte à Clapiers, pistes cyclables à Montpellier, Grabels, Prades-le-Lez, Pignan, liaison vélo entre Baillargues et son Pôle d’échange multimodal...
Pour compléter le réseau, 300 km doivent être aménagés.

Photo : À Montpellier, 36 000 personnes se déplacent quotidiennement à pied ou en vélo. © C.Ruiz

Un potentiel économique certain

On les appelle les itinérants. Ce sont les touristes qui utilisent le vélo pour voyager. Ils sont de plus en plus nombreux chaque année à pédaler plusieurs centaines de kilomètres pour visiter une région, voire plusieurs pays en même temps. Ce « tourisme en deux roues » représente un potentiel économique de premier plan. Les itinérants dépensent davantage que les touristes sédentaires. La mobilité douce génère des services spécifiques. On assiste à une multiplication de vélocistes (réparateurs) et de loueurs et les hôtels agréés « accueil vélo » commencent à poindre. Ils se situent le long des Euro Vélos, un réseau de quinze routes cyclables qui traversent le continent entier. La route de la Méditerranée (EV 8), l’une des plus fréquentées (1 million de cyclistes par an) passe par Sète et La Grande Motte. Par la création de liaisons vers cette voie, la Métropole compte s’inscrire dans ce réseau européen.

En chiffres

8,7 km

de voies cyclables ont été réalisés par la Ville de Montpellier entre 2008 et 2014.

22,8 km

de voies cyclables, incluant les zones 30 et les bandes cyclables, ont été réalisés
entre 2014 et 2018.

160 km

de pistes cyclables existent déjà dans les 31 communes de la Métropole.

300 km

de pistes cyclables restent à créer dans la Métropole pour compléter le réseau.

18

vélos parcs TaM sont mis à disposition des cyclistes sur le territoire.

PLUS D'INFOS

montpellier3m.fr

VOIRIE

Période hivernale : un travail d’équipe

Ces vingt dernières années, la neige est tombée en moyenne deux jours par an sur la métropole. Plus ou moins intensément, gênant parfois la circulation comme
lors du dernier épisode exceptionnel, le 28 février 2018. La Métropole et la Ville de Montpellier se sont équipées pour faire face à ces épisodes hivernaux, mais l’implication de tous est aussi nécessaire afin d’assurer une sécurité optimale.

Du 15 novembre au 15 mars, les équipes de la Métropole sont mobilisées pour assurer une sécurité optimale sur les voies publiques en cas d’épisodes neigeux ou verglaçant. Compétente en matière de voirie depuis le 1er janvier 2016, la collectivité s’est équipée de matériel et d’une vingtaine de véhicules dédiés au salage et au déneigement des routes.
Un poste de commandement baptisé « viabilité hivernale » dirige dix bases d’intervention qui maillent le territoire et ses 2 600 km de voies.

Lutter contre les gênes à la circulation

Pendant cette période hivernale, les bulletins météorologiques envoyés plusieurs fois par jour par Météo France permettent au poste de commandement de prévoir en cas de verglas des opérations préventives ou curatives ciblées ou, en cas de neige, de déclencher un plan d’intervention de première ou deuxième urgence. La priorité est donnée aux axes principaux et aux dessertes des équipements stratégiques comme les hôpitaux, les pôles d’échanges multimodaux, les administrations… Mais au total, ce sont 660 km de voies qui sont déneigées par les services, dont 200 km à Montpellier. En effet, l’intervention des saleuses de la Métropole s’étend désormais jusqu’aux portes des 31 communes du territoire. Un engin spécifique est également prévu pour traiter tout le secteur piétonnier de l’Écusson à Montpellier. À savoir, dès que la neige dépasse 15 centimètres au sol et aux premiers signes de gel des aiguillages, le réseau de tramway est arrêté. En cas de fort enneigement, quatre centres d’hébergement d’urgence sont ouverts par la Ville de Montpellier dotés de tout le matériel de première nécessité (repas chauds, lits, produits d’hygiène...). Tout est mis en œuvre pour assurer la sécurité des habitants.

Photo : Une déneigeuse 4X4 est dédiée aux rues et places de l’Écusson à Montpellier. © C.Ruiz

660

C’est le nombre de kilomètres de voies déneigées sur le territoire (dont 200 km à Montpellier) en cas de plan d’urgence.

300

C’est le nombre de tonnes de sel en stock fixe renouvelé au fil des interventions. Un stock de sel réparti sur 10 dépôts. À savoir, les opérations de salage ne sont efficaces que sur des voies à forte circulation afin de bien répandre le sel sur toute la surface.

150 000 €

C’est le montant des nouveaux investissements pour déneiger le territoire. Parmi ces achats, trois nouvelles saleuses, ce qui porte leur nombre à 18, toutes équipées de lames de déneigement. La flotte de la Métropole et de la Ville de Montpellier comprend également une épandeuse et une déneigeuse. Ce matériel de déneigement est complété par celui utilisé par les entreprises de voiries de chacune
des bases d’intervention.

Photo : Dix-huit saleuses équipées de lames de déneigement sillonnent le territoire. © DR

Les bons réflexes

Déneiger et saler

Déneiger et saler le trottoir devant votre domicile afin de vous protéger ainsi que les autres des chutes. La neige ou la glace est à mettre en tas, en dehors des rigoles, de façon à ce que l’écoulement des eaux ne soit pas empêché. Le salage peut se faire en répandant du sel, mais également du sable, des cendres ou de la sciure de bois.

Rester à l’abri

Ne pas s’approcher des arbres et des lignes à terre. Ne pas exposer vos enfants au danger en allant les chercher à l’école. Un dispositif de prise en charge est prévu dans chaque établissement.

Limiter ses déplacements

Ne pas s’engager sur les axes encombrés et/ou enneigés (à pied ou en voiture). Si vous devez prendre votre voiture, pensez aux équipements hivernaux : pneus neige, raclette à neige, liquide lave-glace grand froid… Conduire prudemment en adaptant sa vitesse, en anticipant ses freinages et en augmentant les distances de sécurité. Éviter les accélérations et coups de volant brusques.

PRIORITÉ AUX ENGINS DE DÉNEIGEMENT

Faciliter le passage des engins de déneigement sur les routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation. En cas de croisement avec un engin, ralentir et serrer à droite.

Se renseigner

• S’informer sur les sites Internet de Montpellier Méditerranée Métropole et de votre commune, par la radio (France Bleu Hérault sur les fréquences 100.6 et 101.1) et Météo France (meteofrance.com). Éviter de téléphoner afin de garder libres les lignes pour les secours.

• S’inscrire gratuitement à la téléalerte. Un service proposé par la Ville de Montpellier afin de recevoir une alerte sur votre téléphone en cas de risques majeurs près de chez vous.

montpellier.fr/inscription-a-la-telealerte

• Consulter la nouvelle carte des chantiers en cours dans les 31 communes de la métropole sur le site Internet de Montpellier Méditerranée Métropole (montpellier3m.fr/circulation) qui indique notamment, en temps réel, les voies concernées par le déneigement sur le territoire.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

en chantier

Ligne 5 de tramway

Insertion urbaine

Au GGL Stadium à Montpellier, plus de 400 personnes ont participé à la quatrième réunion publique de concertation sur la ligne 5 de tramway entre l’avenue de Vanières et le rond-point Paul-Fajon. Les riverains de ce tronçon ont ainsi pu découvrir le projet d’insertion des rails dans la voirie.

Les précédentes séances de novembre 2017, d’avril et de juin 2018, avaient permis de repenser une partie du trajet de la ligne 5 de tramway qui a bénéficié d’une déclaration d’utilité publique (DUP) en août 2013. Philippe Saurel, maire de Montpellier et président de la Métropole, a rappelé, une à une, toutes les étapes du projet et détaillé le tracé concerté pour contourner le parc Montcalm. Il a souligné que la précédente réunion avait permis d’entériner le trajet entre l’avenue de Vanières et le rond-point Paul-Fajon, en passant notamment par les rues Pierre-Bouyeron, Christian-Bénézech et Rouget-de-Lisle.

De multiples concertations

« Nous sommes réunis pour évoquer l’insertion des rails dans la voirie. Le tracé a été entièrement concerté puis évoqué en séance du conseil de Métropole », précise-t-il. Ainsi, une station sera installée au cœur de l’ex EAI, que la rue des Chasseurs va passer à un seul sens de circulation automobile (tout comme la rue de la Croix du Capitaine) et une piste cyclable y sera créée. Engagement du président maire : « Il y aura une proposition pour le vélo tout au long de la ligne 5 mais pas forcément au même endroit que le tramway. » Répondant à une question de Candice dans la salle sur le financement de la ligne, Philippe Saurel a souligné que « Montpellier demeure la seule Ville/Métropole de France qui n’augmente pas les impôts pour la sixième année consécutive. Pour cette raison, ce sera un plan pluriannuel d’investissements. J’ai récupéré auprès de la ministre des Transports les 36 millions d’euros que l’État avait affectés au projet. La région Occitanie participera à hauteur de 10 %. Nous ferons appel aux subventions
des collectivités. »

Deux stations vont être disposées sur la route de Lavérune (une pour desservir la Cité Gély, quartier « politique de la ville », l’autre le Pas du Loup). L’emprise de la chaussée comprendra une voie de circulation automobile dans chaque sens. Depuis le haut du boulevard Paul-Valéry, la ligne 5 franchira l’avenue de Vanières et descendra la rue de Bugarel côté droit et en site propre. Mais c’est le passage dans les rues Pierre-Bouyeron et Bénézech (85 mètres de large) qui fut au cœur des débats avec la salle. Prenant en compte ces observations, Philippe Saurel a invité quatre riverains des rues concernées à une réunion de travail dans son bureau. On le voit, la ligne 5 continue de se co-construire avec les habitants. Cela prend du temps car c’est une analyse fine, à l’échelle de chaque rue. Une alternative reste donc à étudier et à concerter pour le passage entre la rue de Bugarel au droit de celle du XV de France et du parc de Bagatelle afin de prendre en compte les intérêts des quartiers Ovalie et Val de Croze et, évidemment, l’intérêt général de la ligne 5. Pour cela, une nouvelle réunion de concertation aura lieu le 24 janvier à 18h à la maison pour tous Michel Colucci.

Photo : Plus de 400 personnes, essentiellement des habitants du quartier Ovalie, ont suivi le jeudi 6 décembre la quatrième réunion publique sur la ligne 5 de tramway. © C.Ruiz

Photo : Sur le haut du boulevard Paul-Valéry, où la chaussée est assez large, la ligne de tramway franchira l’avenue de Vanières après le centre commercial d’Ovalie afin de rejoindre la contre-allée qui longe le stade avant de descendre vers la rue de Bugarel.

PLUS D'INFOS

montpellier3m.fr/ligne5

La ligne 5 de Clapiers à Lavérune

45 minutes
de Clapiers à Lavérune

15 kilomètres
environ

25 stations
environ dont 7 connectées à d’autres lignes de tramway

1 passage
toutes les 6 minutes en heure de pointe

60 000 voyageurs
prévus par jour

400 à 450 millions d’€
d’investissement

Calendrier prévisionnel

• 28 août 2013 : obtention de la Déclaration d’Utilité Publique de la ligne 5

• 2014 - 2016 : bouclage de la ligne 4, premier tronçon de la ligne 5

• Novembre 2017 - décembre 2018 : concertation sur la modification
du tracé ouest de la ligne 5

• Juin 2018 : prorogation de la DUP jusqu’en 2023

• Automne 2019 : début des travaux sur le secteur nord de la ligne 5

• 2025 : mise en service de la ligne 5

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

dossier

Agroécologie et alimentation durable

Bien produire et mieux manger : l’exemple métropolitain

L’année 2019 sera l’année de la transition agroécologique et alimentaire dans la métropole. Avec, du 4 au 6 février, la tenue des premières Assises territoriales de la transition agroécologique et de l’alimentation durable qui ouvrent la voie à toute une série de manifestations nationales et internationales sur le sujet, notamment avec l’accueil des villes du Pacte de Milan en octobre. Des événements qui rassemblent le monde scientifique, mais aussi le grand public acteur à part entière de la politique menée par la Métropole dans le domaine. Une politique basée sur la coopération des citoyens et des territoires, qui fait de la Métropole une pionnière dans le domaine. Partons à la découverte du contenu de cette politique publique innovante.

Redonner du sens à notre agriculture et permettre à tous d’accéder à une alimentation de qualité sont les ambitions portées par la politique agroécologique et alimentaire durable de la Métropole. Depuis 2014, Montpellier est la première métropole de France à s’être dotée d’une telle politique. Elle est l’une des premières villes de France à avoir signé en 2015 le Pacte de Milan. Un document dans lequel elle s’engage à développer un système alimentaire durable.

Des terres agricoles préservées

Les actions de la Métropole ont toutes été menées en coopération étroite avec les milieux agricoles, scientifiques, le tissu associatif ou économique et le grand public. « L’objectif étant de développer la capacité du territoire à nourrir ses habitants, explique Mylène Fourcade, vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole déléguée à l’agroécologie et à l’alimentation et adjointe au maire de Fabrègues. Car cette politique prône une agriculture respectueuse de l’environnement et de l’Homme, ainsi que le développement des circuits de proximité ». Pour cela, le projet de territoire affiche, à horizon 2040, une priorité : préserver au moins les deux tiers du territoire en espaces agricoles et naturels et concentrer l’urbanisation sur le tiers restant.
De la fourche à la fourchette, cette politique prend en compte des enjeux majeurs qui dépassent les frontières de la métropole. Elle est donc basée sur la coopération avec les territoires limitrophes, mais aussi au niveau national ou international. Car ce sont les systèmes alimentaires locaux réactivés aujourd’hui qui construiront le système alimentaire mondial de demain en donnant toute sa place à l’humain.

Photo : © Guillaume Dethorey

« Développer la capacité du territoire à nourrir ses habitants »

Mylène Fourcade,

vice-présidente déléguée à l’agroécologie et à l’alimentation,
adjointe au maire de Fabrègues

Une politique agroécologique et  alimentaire durable

L’agroécologie est un mode de production agricole qui vise à préserver les ressources naturelles et à proscrire l’utilisation de produits d’origine chimique. Il s’agit de concilier viabilité économique, qualités environnementales et justice sociale. L’ambition de la politique agroécologique et alimentaire durable portée par Montpellier Méditerranée Métropole est de mieux produire pour mieux consommer, grâce à une agriculture durable et à une consommation plus responsable. Une politique élaborée avec l'ensemble des communes de son territoire. Cette démarche de coopération territoriale élargie part du bas, en lien avec les agriculteurs, les éleveurs, les différents lieux de production, les associations et institutions. Mais du champ à l’assiette, nous sommes tous impliqués.

La gouvernance

La politique agroécologique et alimentaire de la Métropole est élaborée avec l’ensemble des 31 communes dans une démarche de coopération territoriale menée avec la communauté d’agglomération du Pays de l’Or et la communauté de communes Grand Pic Saint-Loup.

2/3

de surfaces agricoles ou naturelles sur le territoire préservées.

640

exploitations agricolesen 2017.

Près de 200

points de vente sur la plateforme Internet collaborative BoCal et dans son guide papier.

Plus de 60

manifestations ont lieu chaque année en septembre, lors du mois de la transition agroécologique et de l’alimentation durable.

35 000

visites à l’écolothèque de la Métropole en 2018. Le centre d’éducation à l’environnement labellisé « Éco-jardin » en décembre sensibilise différents publics aux sciences de la vie et aux enjeux environnementaux.

10

associations pour le maintien d’une agriculture paysanne (AMAP) présentes sur les territoires de la Métropole, du Grand Pic Saint-Loup et du Pays de l’Or.

Les cinq objectifs

• Offrir une alimentation saine et locale au plus grand nombre

• Soutenir l’économie et l’emploi agricoles et agroalimentaires

• Préserver le patrimoine paysager et les ressources naturelles

• Limiter les émissions de gaz à effet de serre et s’adapter au changement climatique

• Favoriser la cohésion sociale, en soignant le lien à la nature et les liens entre urbain et ruralAgroécologie et alimentation durable

Nicolas Bricas,

socio-économiste de l’alimentation, chercheur au Cirad et Titulaire de la Chaire Unesco Alimentations du monde

 « La question de l’alimentation touche le foncier, la logistique, la restauration, les déchets, l’action sociale, l’action économique, l’éducation, l’urbanisme. Une politique alimentaire urbaine est une politique qui articule des interventions dans ces différents secteurs pour leur redonner une cohérence d’ensemble avec l’objectif de rendre le système alimentaire plus durable. »

Photo : © DR

Les partenaires de la politique agroécologique et alimentaire du territoire

• Direction régionale de l’alimentation, de l’agriculture et de la forêt – Draaf Occitanie

• Agence de l’environnement et de la maîtrise de l’énergie – ADEME Occitanie

• Chambre d’agriculture de l’Hérault

• Pôle InPACT Occitanie

• OCEBIO Occitanie

• CIVAM Bio

• Marché d’intérêt national – MIN Mercadis

• Pôle Agri Sud-Ouest Innovation

• Association recherche éducation action – AREA Occitanie

• Chaire Unesco Alimentation du Monde (Cirad)

• Communauté Agropolis International

• Institut national de la recherche agronomique – Inra

• Institut national d’études supérieures agronomiques de Montpellier – SupAgro

• Jeunes Agriculteurs 34 / Office national des forêts – ONF

• Safer

• Airdie

• Bede – Réseau des semences paysannes

• Terre nourricière

• Terre et humanisme

• Solidarité Dom-Tom

• Montpellier Main Verte (Le Passe Muraille, CPIE-Apieu Territoires de Montpellier, Les écologistes de l’Euzière, le cabinet Barbanson environnement)

• Semeurs de jardins

• Let’s Food Cities

• Vinseo

• Conservatoire des espaces naturels – CEN LR

• Happy Bioverts

• Pic Assiette

• O Champs

• Oasis Citadine

• Terracoopa

• Incroyables comestibles

• Communauté d’agglomération Pays de l’Or

• Communauté de communes Grand Pic Saint-Loup

De la fourche à la fourchette

Une politique globale, unique en France, est portée par la Métropole en matière d’agroécologie et d’alimentation durable, avec pour ambition l’activation d’une économie circulaire. Un travail ambitieux qui passe par la consolidation du tissu des fermes agro-écologiques, l'approvisionnement local de Montpellier et en particulier de la restauration collective, la mobilisation des citoyens autour de l'alimentation et du lien producteur consommateur avec la démarche BoCal ou encore la sensibilisation aux sciences de la vie et aux enjeux environnementaux.

L’un des éléments clés de la politique agroécologique et alimentaire de la Métropole est la terre nourricière. Dans son projet de Schéma de Cohérence Territoriale – SCoT – révisé, la Métropole a fait le choix de la préserver durablement, puisque deux tiers d’espaces naturels et agricoles sont préservés. Avec 400 ha de terres agricoles sauvegardés, soit 200 ha de plus que prévu dans la première mouture du SCoT 2019-2040, les territoires y sont cartographiés en fonction de leurs spécificités agricoles.
De plus, les principes de la réactivation des terres agricoles y sont exposés. Le SCoT institue ainsi le socle du déploiement d’un système agroécologique et alimentaire durable. La nouvelle mouture de ce document s’inscrit dans le cadre plus large des engagements pris avec la signature du Pacte de Milan en 2015 (lire p.37).

Installer des fermes ressources

Les terres agricoles préservées, la Métropole utilise alors différents leviers pour réactiver ces espaces vivriers. Elle a acheté deux domaines agricoles pour installer des fermes ressources et installer de nouveaux agriculteurs et éleveurs. À Clapiers, 10 hectares du domaine métropolitain de Viviers sont gérés par la coopérative Terracoopa. Sur ce premier « lieu-test » de France dédié à des porteurs de projets agricoles, chaque producteur dispose d’un hectare équipé avec irrigation et serre et du matériel agricole mutualisé. Les agriculteurs y développent leur propre production « bio » en toute autonomie. À Montpellier, 4,8 hectares de terre et bâtiments de la ferme de La Condamine ont été donnés en gestion à un collectif de huit associés coopérateurs qui pratiquent l’agriculture biologique, l’accueil pédagogique à la ferme et un espace de restauration à venir. Ils ont été choisis grâce à un appel à projet lancé par la Métropole. Sur ces deux domaines, il s’agissait de lancer une activité agricole nourricière autre que la vigne. Par ailleurs, des associations foncières agricoles – AFA – vont voir le jour cette année sur onze communes au nord et à l’ouest de la Métropole. Elles permettront la remise en culture de friches agricoles. Parallèlement, la Métropole a commandé à la Safer une étude sur les potentiels agronomiques de terres sur les communes de Fabrègues, Cournonsec, Cournonterral, Pignan et Saussan, afin de mobiliser des terres irrigables (1 500 ha hors du périmètre des AFA).

Photo : Les agriculteurs des fermes ressources cultivent exclusivement des produits « bio » et s’engagent à ouvrir leurs fermes pour des visites ou des actions pédagogiques. © C.Ruiz

Manger local à la cantine

Intégrer des produits locaux, des produits issus de l’agriculture biologique dans les menus des cantines est permis grâce au travail de structuration de filières mené depuis 2014 par la Métropole. À l’instar de celle du pain, dont le blé bio est produit entre Bédarieux et Montpellier, moulu au moulin de Sauret à Montpellier et fabriqué par Pain et Partage, une boulangerie solidaire à Fabrègues. Ce pain bio réalisé avec des farines sans additif est distribué dans les cantines de la moitié des communes de la Métropole qui ont adhéré au projet. Ce travail de structuration des filières est en cours sur d’autres produits comme les légumes, les fruits ou les céréales. Il a été permis grâce à la création d’un pôle de transformation au MIN de Montpellier.

Une aide aux communes

Mais faire évoluer les repas à coût constant, en introduisant des produits locaux ou « bio », est une démarche sur le long terme. Un groupe pilote composé des communes de Montpellier, Fabrègues et Prades-le-Lez, de la Chambre d’agriculture et de deux prestataires en restauration collective participent à
cette aventure. Par ailleurs, la Métropole a mis en place et pilote une coopérative de services aux communes. Elle offre notamment des aides à la maîtrise d’ouvrage sur l’ingénierie en restauration et à la rédaction des appels d’offres, la participation aux jurys des marchés publics, l’appui à la modernisation de leur distribution de repas, le tri des bio-déchets et la lutte contre le gaspillage alimentaire. 45 % des communes de la Métropole font déjà appel à cette coopérative de services telles Murviel-lès-Montpellier, Pignan ou Lavérune.

Photo : La politique alimentaire durable de la Métropole permet de proposer des produits locaux qui ont plus de goût et du pain bio dans 50 % des cantines. © L.Séverac

MIN : les produits de saison en direct

Le marché d’intérêt national de Montpellier Méditerranée Métropole (MIN) approvisionne le territoire en produits frais. Cette plateforme agroalimentaire majeure du sud de la France se structure. Ainsi, après la création d’un pôle de transformation en février 2017, puis d’un carré des producteurs « Bio et Local » en octobre 2017, c’est un carreau virtuel qui est proposé aux clients du marché d’intérêt national depuis novembre. Les agriculteurs ayant au préalable entré leurs données sur la plateforme numérique du MIN ; les clients professionnels peuvent, depuis leur restaurant, épicerie ou commerce, connaître la saisonnalité des produits et leur disponibilité. Ces nouveaux services ont une double utilité. Pour les agriculteurs locaux, ils leur permettent de vendre une partie de leur production en direct et de minimiser le gaspillage des invendus. Côté acheteurs, ils leur font gagner du temps, ils offrent la possibilité d’adapter les achats en fonction des approvisionnements de saison et de bénéficier d’une facturation unique.

Pour le consommateur final, les produits des étals des commerçants et des menus des restaurateurs qui s’approvisionnent au MIN sur les carreaux « Bio et Local » et virtuels sont plus frais et plus éco-responsables car ils ont moins voyagé.

Photo : Au MIN, la halle des producteurs permet aux exploitants agricoles d’écouler leur production et d’être identifiés comme « producteurs locaux ». © H.Rubio

BoCal, comme bon et local

Lancée en 2017 par la Métropole en partenariat avec la communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup et l’agglomération du Pays de l’Or, la démarche « BoCal, Bon et Local » rassemble les initiatives locales et facilite l’accès à chacun à une alimentation durable. Elle propose avec son guide papier et Internet une cartographie du territoire des producteurs locaux et des circuits de proximité. Des recettes de saison et l’agenda des différentes manifestations en lien avec l’agroécologie et l’alimentation durable sont en ligne sur ce site référence. En signant bientôt la charte agroécologique, les différents producteurs et distributeurs BoCal s’engageront à des pratiques durables pour le territoire et
les consommateurs.

bocal.montpellier3m.fr

Huit bonnes raisons de manger des produits locaux de saison

Et si chez moi, je relevais le défi d’une alimentation durable ? Pour cela, il suffit
de changer nos réflexes. En apportant quelques modifications à nos comportements alimentaires, nous faisons du bien à notre corps et à notre porte-monnaie,
nous créons des emplois locaux et nous respectons la planète.

Hiver

Faire des économies

Acheter en circuit court directement du producteur au consommateur permet d’éviter les coûts de suremballage, d’intermédiaire et de transport. On sait d’où vient ce qui est dans l’assiette.

Manger des aliments meilleurs pour la santé

Les produits contiennent plus de vitamines et de nutriments. À partir du moment où les fruits et légumes sont cueillis, ils commencent à perdre leurs vitamines. Plus ils passent de temps dans les transports et sur les étals, plus ils perdent leurs qualités nutritionnelles.

Émerveiller ses papilles gustatives

Cueillis à maturité, les aliments ont plus de goût et de saveur.

Automne

Encourager une économie locale circulaire

Acheter les produits au juste prix et créer des emplois. C’est bon pour l’économie.

Printemps

Créer du lien social

entre les citadins et les exploitants agricoles sur les marchés ou directement dans les exploitations.

Été

Être en harmonie avec la terre et respecter les saisons

Les légumes d’hiver sont gorgés en minéraux et les agrumes pleins de vitamine C. Ce sont de véritables trésors pour la santé. Quant aux légumes d’été, ils sont gorgés d’eau et permettent au corps de mieux affronter la chaleur.

Produire moins de déchets et éviter le gaspillage

Les produits de saison périssent moins vite et nécessitent bien moins d’emballage que ceux qui font le tour du monde. Ils se conservent plus longtemps car ils ont moins voyagé. Le gaspillage alimentaire représente 30 kg de nourriture par habitant/an.

Émettre moins de gaz à effet de serre

En France, 25 % des gaz à effet de serre proviennent de notre alimentation (élevage, produits phytosanitaires, culture en serre...).

Comment devenir locavore

• Adapter son alimentation aux produits de saison et aux denrées alimentaires produites dans un rayon de 150-200 km autour du consommateur.

• Modifier son comportement alimentaire en privilégiant les légumes secs, les céréales et les légumes. Pourquoi ne pas adopter un repas végétarien par semaine pour commencer en douceur ?

• Faire ses courses en circuits de proximité : directement auprès du producteur, AMAP, sur les halles et marchés, dans les magasins de produits du terroir sans intermédiaires, coopératives d’achat (La Cagette à Montpellier), réseau de communautés d'achat direct aux producteurs locaux (La Ruche qui dit oui), vente par Internet et livraison (Fraichy)... La carte des points de vente du territoire est en ligne sur bocal.montpellier3m.fr

• Faire un potager sans produits phytosanitaires.

• Encourager ses proches à participer à cette aventure globale pour mieux manger et réduire le bilan carbone.

Une aide précieuse

Étiquettable est une application gourmande de cuisine durable téléchargeable gratuitement. Elle rassemble des informations précieuses pour s’alimenter autrement, avec des astuces pour repérer les produits et légumes de saison à chaque moment de l’année. Ou encore les poissons à privilégier et ceux à éviter en raison de leur surpêche. Des recettes durables, bas carbone, antigaspillage, santé nutrition, faciles, sans gluten, ou vegan et tant d’autres bons plans. Sans omettre les données sur les émissions de CO2 pour chaque plat qui permettent de mesurer l'impact de son alimentation sur la planète.

2019 : une année phare

Montpellier Méditerranée Métropole est à l’initiative des premières assises territoriales de la transition agroécologique et de l’alimentation durable qui se dérouleront du 4 au 6 février à Montpellier. L’occasion d’ouvrir une année particulièrement riche en événements nationaux et internationaux autour de la politique agroécologique et de l’alimentation durable dans la Métropole.

Élus et agents territoriaux, acteurs de la société civile, du monde économique, porteurs de projets ou structures d’appui aux territoires, ce sont près de 200 personnes des métropoles, villes et territoires de France qui sont inscrites aux premières assises territoriales de la transition agroécologique et de l’alimentation durable qui auront lieu du 4 au 6 février à Montpellier. Cette rencontre participative aura pour thème la construction des systèmes alimentaires durables des territoires. Ces premières assises sont organisées par Montpellier Méditerranée Métropole, Agropolis International, le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et Terres en villes en partenariat avec France urbaine. Qu’ils soient acteurs dans la gestion du foncier, de l’agriculture urbaine et péri-urbaine, de la logistique et des infrastructures commerciales, de la restauration collective, de la gestion des déchets et de l’économie circulaire, ou encore des projets alimentaires territoriaux, tous auront l’occasion d’échanger sur leurs expériences. Ils trouveront dans ces assises un lieu pour partager leurs problématiques, enrichir leur réflexion et les guider dans leur action.

Professionnels et grand public

En ouverture, une demi-journée de visites sur le terrain le 4 février afin de découvrir les actions de la Métropole dans le domaine. Rappelons qu’Ipes food, un comité international d’experts sur les questions alimentaires, a choisi Montpellier, seule ville de France comme laboratoire local sur la politique agroécologique et alimentaire. Au programme, la visite du Marché d’Intérêt National (MIN), outil de relocalisation agricole et alimentaire, la découverte de l’agriparc urbain du Mas Nouguier, une balade urbaine sur les paysages alimentaires. Suivront deux jours de réflexion dans divers ateliers. Comme pour chaque manifestation ayant pour sujet la politique agroécologique et alimentaire de la Métropole, une soirée grand public est programmée en ouverture avec le spectacle Les yeux plus grands que le monde qui sera joué au centre Rabelais. À découvrir en famille dès 9 ans.

Photo : Les assises seront l’occasion d’échanger sur les pratiques agroécologiques comme la réimplantation du pastoralisme. © C.Ruiz

PLUS D'INFOS

assises-agroecologie-alimentationdurable.fr

« Les métropoles jouent un rôle proactif dans l’agroécologie »

Olivier de Schutter,

président d’Ipes Food,
rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l’alimentation 2008-2014

« Les territoires sont les bonnes échelles pour développer une politique agroécologique qui leur permet de vitaliser l’économie, préserver la ruralité et profiter d’une alimentation saine et diversifiée. N’oublions pas que les villes consomment 80 % de l’alimentation produite. Le Pacte de Milan, dont Montpellier a été l’une des premières signataires, marque la prise de conscience de l’importance de l’agroécologie et des impacts qu’elle a sur les territoires. Car les villes ont un rôle proactif à jouer et peuvent utiliser tous les leviers qu’elles ont à leur disposition. L’impulsion ne peut venir que des territoires qui organisent les filières de production, de transformation, de transports. La réserve de parcelles foncières, l’instauration de menus bio dans les cantines, la bonne organisation des circuits courts… sont des politiques qui raisonnent sur du long terme, même si à l’heure actuelle, la production bio est encore inférieure à
la demande. »

Photo : © DR

Photo : En novembre dernier, Philippe Saurel était invité par l’Agence Bio comme « grand témoin » aux Assises de l’Agriculture biologique à Paris. Il a présenté la politique agroécologique et alimentaire de la Métropole, reconnue pour son action sur la structuration de la filière bio avec une aide à l’installation d’agriculteurs bio, des marchés publics innovants qui favorisent les petits producteurs locaux et des objectifs ambitieux en bio et local dans les cantines. Cette politique a été saluée par Didier Guillaume, ministre de l’Agriculture et de l’Alimentation, présent aux Assises. © DR

Le Pacte de Milan à Montpellier

Après Milan, Rome, Valence et Tel Aviv, Montpellier accueillera le Sommet des maires du Pacte de politique alimentaire urbaine de Milan. Une « première » française pour cet évènement mondial majeur qui rassemblera les représentants des 179 villes du monde signataires de ce pacte, du 7 au 9 octobre au Corum.

milanurbanfoodpolicypact.org

Une coopération internationale

Dans le cadre du Pacte de politique alimentaire urbaine de Milan, Let’s Food Cities est une association qui met en lien sept villes de France signataires de ce texte avec sept villes du Sud. Montpellier s’est rapprochée de Fès au Maroc. Avec sa ville jumelle, les échanges porteront sur des aménagements pour faire face à la sécheresse, la façon de faire des économies d’eau en termes de production, de distribution… ou encore sur la préservation des territoires ruraux autour des villes centrales.

letsfoodcities.com

Les rendez-vous 2019 dans la métropole

JANVIER

• 13/01 : Fête de la truffe – Saint Geniès des Mourgues

• 21-24/01 : École-chercheur « Systèmes alimentaires et villes » – Juvignac

FÉVRIER

• 4-6/02 : 1res assises territoriales de la transition agroécologique et de l’alimentation durable – Montpellier

• 15/02 : colloque « Manger le vivant – les microbes, du sol au ventre » – Montpellier SupAgro

MAI

• 20-24/05 : 4e congrès mondial d’agroforesterie – Montpellier

JUIN

• Publication du rapport d’étude sur le MIN de demain véritable pôle de l’alimentation durable méditerranéenne – Montpellier

JUILLET

• 8-11/07 : 12e conférence européenne sur l’agriculture de précision – Montpellier

SEPTEMBRE

• 01/09 – 09/10 : 4e édition du mois de la transition agroécologique
et de l’alimentation durable – communes de la Métropole

• Fête de la tomate – Clapiers

OCTOBRE

• 7-9/10 : 5e sommet des villes signataires du Pacte des politiques alimentaires urbaines de Milan – Montpellier

• Fête de l’olive – Pignan

• Fête du miel – Cournonsec

NOVEMBRE

• Fête des vignes – Montpellier et communes de la métropole

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

rencontre

Arnault Ioualalen

Fort en maths

Arnault Ioualalen, PDG de Numalis, une jeune start-up hébergée par le BIC au site d’incubation Cap Omega, vient de signer une convention d’accompagnement avec Airbus Développement, une filiale de l’avionneur. Un démarrage qui lui donne des ailes.

Arnault Ioualalen croit en sa bonne étoile. Parce qu’il a grandi dans une famille unie et aimante. Qu’il s’est toujours senti soutenu dans ses choix et projets. Et qu’il a beaucoup voyagé. « On économisait toute l’année pour partir un mois l’été, à l’autre bout du monde. Découvrir les pays asiatiques, africains, européens… m’a beaucoup marqué et ouvert l’esprit. Au contact de gens de cultures et de niveaux de vie différents, on relativise beaucoup ensuite. » Aujourd’hui, entre deux avions, il continue à bouger, même s’il avoue être connecté 12 heures par jour, voire plus, à son ordinateur. « Je fais du sport tous les matins par la force des choses. Il faut du tonus pour être entrepreneur ! » Et côté business, Arnault Ioualalen a de quoi se réjouir. Numalis, la start-up, qu’il a créée en 2015, hébergée à la pépinière d’entreprises Cap Omega, vient de faire affaire avec Airbus Développement. L’équipe de 12 personnes, aux profils techniques pointus, va pouvoir se densifier dans les trois années à venir, pour atteindre une quarantaine d’employés.

Erreurs de calcul

À 35 ans, docteur en informatique, ingénieur de recherche en mathématiques et lauréat de plusieurs prix nationaux, Arnault Ioualalen est en passe de révolutionner l’idée que l’on se fait des ordinateurs. Pour faire simple, Numalis propose l’équivalent d’un correcteur orthographique, mais pour les calculs. Un logiciel qui détecte automatiquement les erreurs et propose des corrections. « Contrairement aux idées reçues, un ordinateur quelle que soit sa puissance, ne calcule pas forcément juste. La faute au système binaire qui ne peut représenter l’infinité des nombres existants. » Des erreurs qui ne sont pas sans conséquences. Comme pour ce tir de missile américain Patriot pendant la Guerre du Golfe en 1991 qui, à 600 mètres près, a échoué à intercepter sa cible, un Scud irakien qui a continué sa course en tuant 28 soldats sur une base américaine. L’explosion d’Ariane 5 lors de son premier tir, est également due à une mauvaise conversion numérique qui a décalé la trajectoire de la fusée, ne lui laissant pas d’autre choix que de s’autodétruire.

Lego

Sa croissance soutenue, Numalis la doit à la curiosité de son PDG, un fort en maths. Enfant, son terrain de jeux, c’était les sciences. « J’ai touché à mon premier ordinateur à 7 ans. Je ne faisais pas de programmation, je bidouillais. J’aimais bien le démonter, puis le remonter. Ça n’a rien de compliqué en fait, c’est comme des Lego, il suffit de trouver dans quoi s’emboîte quoi… ». S’il s’est orienté vers la R & D par la suite, c’est parce qu’il savait que le domaine ardu de la recherche était le mieux à même de satisfaire sa créativité. Son master d’informatique en poche, il poursuit avec un master de mathématiques. « Une chance incroyable, pile-poil l’année de la création d’une nouvelle filière maths-informatique » Puis il enchaîne par une thèse. Son thème : La correction automatique des erreurs mathématiques des ordinateurs. Tout finit par s’emboîter. Comme avec des Lego. Il crée alors sa start-up pour pouvoir continuer à travailler sur cette thématique, poussé à la roue par un groupe industriel intéressé par ses recherches.
La suite, on la connaît. Cinq ans plus tard, en parallèle des déploiements dans l’aéronautique, la finance, l’aérospatiale, la défense et d’un projet de normes sur la fiabilité des intelligences artificielles, le PDG à l’allure d’un étudiant entrevoit clairement des perspectives à l’international.

numalis.com

Photo : Arnault Ioualalen a fait ses études au lycée Joffre, à l’université de Perpignan Via Domitia, puis au LIRMM de l’université Montpellier 2. © C.Ruiz

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Pitchouns

Piscines

Jeux d'eau

Toute l’année, le réseau des piscines de la Métropole propose de nombreuses activités ludiques à destination des enfants et des familles. Des jardins aquatiques aux Dimanches d’Antigone, petit tour des animations et jeux à la découverte des plaisirs de l’eau.

Nager avec le père Noël, partir à la chasse au trésor, glissades dans la jungle aquatique… Plusieurs fois par an, la piscine olympique d’Antigone se transforme en terrain de jeu pour les tout-petits et leur famille, afin de favoriser une approche ludique de l’eau. En effet, si les bassins de natation sont souvent associés à l’apprentissage et à la compétition, il est important de rappeler qu’ils ménagent régulièrement plusieurs temps réservés au jeu et au bien-être. Le 20 janvier, de 9h à 12h, le Dimanche d’Antigone organisé sur le thème des Trésors de la piscine olympique, proposera ainsi un moment ludique réservé aux parents et à leurs enfants. La présence d’éducateurs permet d’ouvrir l’ensemble des activités à tous, que l’on sache nager ou pas… Quatre Dimanches d’Antigone sont ainsi proposés chaque année sur des thèmes différents. En 2018, ils ont rassemblé plus de 500 participants, confirmant l’attente importante auprès des familles de ce genre d’activité. Toute l’année, dans les piscines de la Métropole, plusieurs animations sont également accessibles gratuitement, sous réserve de l’acquittement du droit d’entrée.

Favoriser les premiers apprentissages

À Montpellier, la piscine Pitot propose des jardins aquatiques pour les enfants de moins de 5 ans pendant les petites vacances scolaires. À la piscine Amphitrite à Saint Jean de Védas, tous les dimanches matin et pendant les vacances scolaires, les bassins sont aménagés avec des toboggans, cage écureuil, tapis à trous... Des jardins aquatiques sont également proposés à la piscine Poséidon (Cournonterral), Alex Jany (Jacou) ou Héraclès (Saint-Brès)… À noter, à la piscine des Néréides (Lattes) la mise en place d’une activité découverte du milieu aquatique, les vendredis à 9h durant les horaires publics. Cette activité est dédiée aux plus petits (moins de 4 ans) accompagnés d’un adulte. L’aménagement et les conseils du maître-nageur permettent une familiarisation ludique de l’eau et favorisent les premiers apprentissages.

PLUS D'INFOS

montpellier3m.fr

Photo : Les dimanches matin, la piscine olympique d’Antigone propose des activités ludiques. © DR

Rendez-vous

DU 2 AU 15 JANVIER

Pachamama

Tepulpaï et son amie Naïra sont deux petits Indiens qui vivent heureux dans leur village au cœur de la Cordillère des Andes. Mais un jour, les Incas confisquent le Pachamama, totem protecteur du village. Un petit bijou proposé dans le cadre de l’Écran des enfants, au cinéma Nestor Burma. Séance précédée d’un petit déjeuner et suivie
d’un atelier créatif sur le thème des arts et légendes incas.

Montpellier

Cinéma Nestor Burma, à 10h

montpellier.fr/burma

Photo : © DR

MERCREDI 16 JANVIER

Yoga bébés

Dans le cadre de la semaine du bien-être, la médiathèque La Gare (Pignan) propose une séance de yoga adaptée parents-enfants, pour les 2 à 4 ans. Au programme, une lecture d’album pour mettre en condition et préparer à la détente, suivie de petites postures et exercices adaptés.

Pignan

Médiathèque La Gare, à 10h30

montpellier3m.fr

Réservation conseillée au 04 67 47 61 69

LES 23 JANVIER ET 6 FÉVRIER

Ateliers arts plastiques

Dans le cadre des après-midi d’accueil ludique pour les enfants de 4 à 10 ans accompagnés d’un adulte, la Maison pour tous André Chamson de Montpellier propose : Jeux M’pause. Deux séances spéciales dédiées aux arts plastiques, les mercredis 23 janvier et 6 février de 14h15 à 15h30.

Montpellier

Maison pour tous André Chamson, à 14h15

montpellier.fr

Entrée libre sur inscription.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

lengad’ÒC

Los Quasèrns

Max Roqueta

Un numerò doble e un dorsièr tematic sus la complicitat de l’escriveire Max Roqueta amb sos amics fotografs, aquò’s la darrièra edicion dels Cahiers Max Rouquette. Una revista annuala qu’avalorisa la region, sas riquesas, sa lenga, sos artistas. E l’un dels mai grands poètas e escriveires occitans.

Creats en 2007, dos ans aprèp la mòrt de l’escriveire, los Cahiers Max Rouquette vòlon esperlongar l’èime d’un òme que sempre pensèt son enrasigament coma una dubertura. Que saupèt de-lònga s’esmeravilhar dau mond a son entorn, e que jamai quitèt pas de ne dubrir las pòrtas. Çò que lo menèt a rescontrar e a collaborar amb mantuns artistas, pintres, musicians, fotografs. Lo novèl numerò doble dels Cahiers (2017-2018) celèbra son amistat amb los fotografs, antau sos amics Georges Souche, Charles Camberoque, André Hampartzoumian… E tanben de rescontres que susprenon mai, coma lo fotograf de la Beat Generation a París : Harold Chapman… E es un pauc dins aqueles territòris imprevists que s’ausís melhor la votz dau poèta. Que jòga a convocar las ombras dau passat tan coma las voses d’un avenidor pròche. Çò que saique fa d’el e de son òbra nòstres contemporanèus.

L’actualitat d’aquela fin d’annada es tanben marcada per la publicacion dau recuèlh bilingüe Dins la boca dau pòble d’Òc, fach de nòtas « au fiu dels jorns » recampadas dins la temporada de la guèrra que vesiá Max Rouquette, mètge, barrullar dins los vilatges alentorn d’Aniana, per sonhar sos pacients, rescontrar lo mond o improvisar una partida de caça. L’actualitat 2019 porgirà una plaça de tria a l’escriveire. E mai que mai au dramaturge. Amb la publicacion d’un recuèlh de cinc pèças de teatre en occitan a las edicions Letras d’Òc. E amb la creacion au « Printemps des Comediens », de la version originala en occitan de Medelha mesa en scena per lo flamenc Guy Cassiers.

/esperlongar/ faire durer, prolonger /èime/ personnalité profonde /mantuns/ plusieurs /saique/ sans doute /temporada/ période, époque /mètge/ médecin /barrullar/ parcourir /porgir/ fournir /de tria/ exceptionnel.

Les Cahiers Max Rouquette

C’est par un numéro double et un dossier thématique consacré aux rapports entretenus par l’écrivain Max Rouquette (1908-2005) et les photographes, que s’ouvre la dernière édition des Cahiers Max Rouquette. Une revue qui célèbre la région, ses richesses, sa langue, ses artistes. Et l’un des plus grands poètes et écrivains occitans.

Créés en 2007, après la mort du poète et écrivain occitan, les Cahiers Max Rouquette perpétuent le talent et l’esprit d’un homme qui a toujours pensé son enracinement comme une ouverture. Sut s’émerveiller perpétuellement du monde qui l’entourait et dont il ne cessa jamais de pousser toutes les portes. Ce qui l’amena à rencontrer et à collaborer avec différents artistes, peintres, musiciens, photographes. Le nouveau numéro double des Cahiers (2017-2018) célèbre ainsi ses amitiés avec plusieurs photographes, dont ses amis Georges Souche, Charles Camberoque, André Hampartzoumian… Mais aussi des rencontres plus étonnantes, comme celle avec le photographe de la Beat Generation à Paris : Harold Chapman… Et c’est un peu dans ces territoires inattendus que s’entend encore la voix du poète. S’amusant à convoquer les ombres du passé autant que les voix d’un avenir proche. Ce qui rend sans doute sa figure et ses livres toujours éminemment contemporains. L’actualité de cette fin d’année est également marquée par la publication du recueil Dans la bouche du peuple d’Oc, un petit recueil de notes « au fil des jours » consignées à l’époque où médecin, et alors que la guerre s’étendait jusqu’aux campagnes, Max Rouquette parcourait les villages de la région d’Aniane, pour soigner ses malades, rencontrer des villageois ou improviser une partie de chasse. L’actualité 2019 va accorder une place importante au poète. Plus particulièrement au dramaturge. Avec la publication en recueil de cinq pièces de théâtre en occitan aux éditions Letras d’Oc. Et avec la création au Printemps des Comédiens, de la version en occitan de Médée, mise en scène par le Flamand Guy Cassiers.

max-rouquette.org

Photo : © Hampart Zoumian

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

en vadrouille

Uzès
truffée d’histoire

Située dans un triangle formé par Nîmes, Alès et Avignon, la discrète mais ô combien élégante ville d’Uzès a conservé en son sein de nombreux témoignages de son riche passé. Elle est aussi une cité propice aux délices des papilles avec jusqu’en mars, sa saison des truffes dont le point d’orgue sera le 26e week-end entièrement dédié au diamant noir, du 18 au 20 janvier.

Quand on arrive à Uzès, le charme opère… La belle cité est un dédale de ruelles et de places ombragées bordées d’hôtels particuliers des XVIIe et XVIIIe siècles. Baptisée « Belle de pierre » ou « Joyau dans la garrigue », Uzès est devenue au fil des ans la petite cité languedocienne qu’il faut avoir vue. Elle doit son succès à une longue restauration de l’ensemble de son centre-ville, aux écrivains qui ont écrit à son sujet les commentaires les plus flatteurs, mais aussi à une ambiance qui flotte et qui laisse à chacun de ses visiteurs le sentiment d’avoir vécu, ici, un moment privilégié dans cette ville qui a reçu le prestigieux label « Ville d’art et d’histoire ». L’office de tourisme en partenariat avec la Ville d’Uzès organise des visites guidées, truffées d’anecdotes qui contribuent activement à faire connaître le patrimoine uzétien, le territoire mais aussi son terroir, avec notamment son fameux champignon, la truffe.

La cité des papilles en éveil

En cette saison, le pays d’Uzès s’anime autour d’une production particulière et fort réputée : la truffe noire d’hiver, Tuber melanosporum, et s’accompagne d’un événement de renom, le week-end de la truffe qui se déroulera du 18 au 20 janvier. « Uzès et sa truffe sont labellisées site remarquable du goût » explique Louis Teulle, président du syndicat des producteurs de Truffes du Gard, qui depuis vingt-cinq ans avec de nombreux acteurs, organise cette manifestation pour que ce patrimoine particulier soit valorisé auprès du grand public. « Et pendant ces trois jours, on vit truffe, on parle truffe, tout le monde est truffe ! » lance-t-il non sans humour. Puisque la truffe se marie bien avec le vin et qu’Uzès se distingue par son vin AOP Duché d’Uzès, le syndicat des vignerons du Duché d’Uzès organisera le 18 janvier une soirée vigneronne. Le 19, les chefs étoilés présenteront des menus confectionnés à la truffe. Et le 20, les trufficulteurs proposeront leurs truffes au grand public de 9h à 17h sur le marché place aux Herbes. « Certes, la truffe a la réputation d’être un mets luxueux, mais les trufficulteurs proposeront aussi des toasts truffés, des beurres truffés, des fromages truffés… des produits frais et artisanaux à des prix accessibles. » Les gourmands auront le plaisir de découvrir ou de redécouvrir, les arômes de ce mystérieux champignon dans un cadre sublime, celui de la cité d’Uzès.

Photo : Sur la place aux Herbes, le public pourra découvrir la truffe sous toutes ses formes. © André Becker

Photo : © Fanny Jorda-Iniguez

Photo : © André Becker

Photo : © André Becker

PLUS D'INFOS

destinationpupg.com

uzes.fr

vins-truffes-terroirs-uzes.com

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

rendez-vous

FESTIVAL

Tropisme inaugure sa halle

Le festival de lancement de la halle Tropisme a lieu du 18 au 20 janvier. Il se déroule au cœur de la future Cité créative, le nouveau quartier de Montpellier dédié aux industries culturelles et créatives situé entre Figuerolles et le parc Montcalm.
La halle Tropisme, tiers lieu du quartier, est le premier bâtiment à faire vivre cette Cité créative. Pendaison de crémaillère XXL, avec ce festival inaugural véritable condensé de tout ce qui sera à vivre en ce lieu à l’année. Notamment avec deux soirées : électro le 18 janvier et hip hop le 19 janvier, qui feront vibrer les 4 000 m2 du lieu. Durant deux jours, chacun picorera suivant ses goûts et ses envies dans une large programmation. Des expositions et des expériences permettront notamment de recevoir un message du cosmos, de pratiquer une séance d’hypnose en réalité virtuelle, de faire frissonner un mur, de vivre un vol en parapente, de scanner son moi intime et le transformer en composition musicale ou encore de déambuler avec des dinosaures ou de se prendre pour le héros de Matrix… Autant d’invitations proposées par les entreprises innovantes de création installées dans la halle. Ce festival inaugural sera aussi l’occasion de belles découvertes gustatives avec un volet « foodisme », sans oublier les plus petits pour lesquels un programme exclusif intitulé Trokids leur est réservé.

Si la halle accueille 180 entrepreneurs dans ses espaces de travail, elle reste un lieu ouvert au public. Avec à l’issue de ce dernier festival Tropisme, de nombreux événements culturels qui ponctueront l’année.

DU 18 AU 20 JANVIER

Montpellier

Halle Tropisme
121 rue Fontcouverte

tropisme.coop

Entrée libre

Photo : © M.Rossignol

Photo : © P. Schneeberger

Photo : © 1024 Architecture

Photo : © M.Rossignol

Photo : © M. Rossignol

Hockey sur glace

Les Vipers à l’offensive

Créé en 2003, le Montpellier Métropole Hockey Club et ses mordants Vipers ont connu de multiples rebondissements et divisions. Cette saison, leur beau parcours sportif les a ramenés en première division. Victoire ou défaite, l’action et l’ambiance sont toujours au rendez-vous à la patinoire Vegapolis. Venez encourager les protégés de la présidente Sandra Mure Ravaud lors de cette phase retour du championnat de France. Les quatre prochaines affiches verront les Vipers affronter les Diables rouges de Briançon le 8 janvier, les Bisons de Neuilly-sur-Marne le 12 janvier, les Yétis de Mont-Blanc le 26 janvier et les Spartiates de Marseille le 2 février.

Les 8, 12, 26 janvier et 2 février

Montpellier

Patinoire Vegapolis à 19h

montpellier-vipers.com

Tarifs de 7 à 11 €

Pass Métropole 7 €

Photo : © F.Damerdji

LITTÉRATURE

Invitation à la lecture

Sous l’intitulé de la manifestation nationale Nuit de la lecture, les médiathèques Émile Zola et Federico Fellini de Montpellier Méditerranée Métropole offrent plusieurs rendez-vous du 17 au 20 janvier. À commencer à la médiathèque Émile Zola par une rencontre avec Éric-Emmanuel Schmitt autour de son dernier ouvrage Félix et la source invisible (Albin Michel) qui aura exceptionnellement lieu à 18h le jeudi 17 janvier, suivie par celle de Sylvie Léonard pour son livre Montpellier Street Art (Museo Éditions) le vendredi 18 janvier à 18h30. Les petits ne seront pas en reste, le spectacle La fabrique de nuages, une création by YGP dès 5 ans, sera joué le dimanche 20 janvier à 16h. À la médiathèque Fellini, le film Une nuit à l’opéra, de Sam Wood avec les Marx Brothers, sera projeté le dimanche à 15h. D’autres rendez-vous comme des lectures de contes ou un escape game sont à découvrir sur le site Internet du réseau des médiathèques métropolitaines.

DU 17 AU 20 JANVIER

Montpellier

Médiathèques Émile Zola et Federico Fellini

mediatheques.montpellier3m.fr

Entrée libre

Photo : © P. Ito - Albin Michel

JUSQU’AU 13 JANVIER

ART CONTEMPORAIN

Haague Yang/Erik Dietman

Montpellier

La Panacée

lapanacee.org

Entrée libre

JUSQU’AU 28 JANVIER

EXPOSITION

Nature Sauvage

Photographies d’Yvan Laussel.

Castelnau-le-Lez

Kiasma

Entrée libre

Photo : © Y.Laussel

JUSQU’AU 18 FÉVRIER

ART CONTEMPORAIN

Raphaël Zarka

Lattes

Musée Henri Prades

museearcheo.montpellier3m.fr

Tarifs de 2,5 € à 4 €

Pass'Métropole 3 €

Jusqu’au 10 mars

EXPOSITION

Alexandre Hollan

L’homme et la nature

Montpellier

Musée Fabre

museefabre.montpellier3m.fr

Tarifs 5,50 € et 8 €

Pass Métropole 7 €

Photo : © A.Hollan - Musée Fabre

DU 9 JANVIER AU 31 MARS

EXPOSITION

Mario Chichorro

Montpellier

Musée d’art brut

atelier-musée.com

JEUDI 10 JANVIER

CINÉ-CLUB

Les raisins de la colère

John Ford. Dans le cadre
de la programmation annuelle
du ciné-club Jean Vigo.

Montpellier

Centre Rabelais à 20h

cineclubjeanvigo.fr

TARIFS 60 € les 15 séances

Pass Métropole 52,50 €

VENDREDI 11 JANVIER

VOLLEY-BALL

Montpellier/Sète

Ligue A.

Castelnau-le-Lez

Palais des sports à 20h

montpellier-volley.com

CONCERT

Montpellier Jazz Club

Jean-Jacques Martimort Quintet rend hommage au clarinettiste Benny Goodman grande figure du Swing des années 30.

Montpellier

Salle Jean Rosecchi à 20h

jazzclubdemontpellier.com

Tarif 6 € + 3 € d’adhésion

SAMEDI 12 JANVIER

FOOTBALL FÉMININ

Montpellier/Soyaux

15e journée de D1 féminine.

Montpellier

Grammont

mhscfoot.com

DIMANCHE 13 JANVIER

SAUVETAGE SPORTIF

Journées départementales de sauvetage aquatique

Qualificatives pour le championnat de France Élite et Nationale 2.

Saint Jean de Védas

Piscine Amphitrite de 8h à 18h

montpelliersauvetage.fr

CONCERT

Béatrice Berrut

Piano.

Montpellier

Gazette Café à 18h

centrepianistique.com

Tarifs 10,99 € et 15,99 €

Concert

Concert classique du nouvel an

Saint Georges d’Orques

Église à 17h

Entrée libre

LES 14 ET 15 JANVIER

THÉÂTRE

Huit heures ne font pas un jour

Montpellier

Théâtre des 13 vents à 20h

theatre-13vents.com

Tarifs de 8 € à 22 €

LES 16 ET 17 JANVIER

DANSE

Endo

Chorégraphie : David Wampach.

Montpellier

Théâtre La Vignette à 20h le 16 et 19h15 le 17

montpellierdanse.com

Tarifs de 5 € à 15 €

Photo : © M.Colombet

JEUDI 17 JANVIER

LECTURE MUSICALE

Vercors

Patrick Hannais accompagné
par Patrice Villaumé.

Montpellier

Médiathèque Émile Zola à 18h30

mediatheques.montpellier3m.fr

Entrée libre

LES 17 ET 20 JANVIER

OPÉRA

Tristan et Isolde

Montpellier

Opéra Berlioz à 20h,
le 20 janvier à 15h

opera-orchestre-montpellier.fr

Tarifs de 22 € à 59 €

VENDREDI 18 JANVIER

DANSE

Jour et Nuit

Fenêtre sur résidence de Catherine Diverrès.

CCN - Studio Bagouet à 18h

ici-ccn.com

Entrée libre

Photo : © N.La Ganza

VOLLEY-BALL

Montpellier/Toulouse

Ligue A.

Castelnau-le-Lez

Palais des sports à 20h

montpellier-volley.com

LES 18 ET 19 JANVIER

THÉÂTRE

Je veux seulement
que vous m’aimiez

Montpellier

Théâtre des 13 vents à 20h

theatre-13vents.com

SAMEDI 19 JANVIER

BASKET-BALL

BLMA/Charleville-Mézières

Lattes

Palais des sports à 18h30

blma.fr

Tarifs 5 € et 10 € / Gratuit - de 8 ans

Pass Métropole 5 €

Photo : © C.Ruiz

COURSE

Urban trail

Montpellier

urbantrailmontpellier.fr

Tarifs de 6 € à 32 €

Photo : © L.Séverac

THÉÂTRE

#Frigo Opus2

Après-midi festive.

Murviel-lès-Montpellier

Salle Lamouroux

Tarifs de 6 € à 12 €

DIMANCHE 20 JANVIER

CONTE

La belle lisse poire
du prince de Motordu

À partir de 5 ans.

Villeneuve-lès-Maguelone

Théâtre Jérôme Savary à 16h

villeneuvelesmaguelone.fr

Tarifs de 5 € à 12 €

LES 23 ET 24 JANVIER

DANSE

Dans les pas de Noureev II

Ballet du Capitole et orchestre national de Montpellier.

Montpellier

Corum - Opéra Berlioz à 20h

montpellierdanse.com

Tarifs de 5 € à 52 €

Photo : © D.Herrero

DU 23 AU 25 JANVIER

THÉÂTRE

Grou !

Dès 7 ans.

Montpellier

Théâtre Jean Vilar le 23 à 15h, le 24 à 14h30 et le 25 à 14h30 et 20h.

theatrejeanvilar.montpellier.fr

Tarifs de 1 € à 19 €

Photo : © S.Babari

JEUDI 24 JANVIER

CONCERT

Tina Mweni & David Walters

Soul/hip-hop.

Montpellier

Théâtre Jean Vilar au bar à 20h.

theatrejeanvilar.montpellier.fr

Entrée libre

CIRQUE

Maputo Mozambique

Castelnau-le-lez

Le Kiasma à 19h

Tarifs de 5 € à 17 €

kiasma-agora.com

Photo : © P.Bouclier

CONFÉRENCE

Plantes et alimentation anti-stress

Par le Dr Laurent Chevallier.

Montpellier

Médiathèque Émile Zola à 18h30

mediatheques.montpellier3m.fr

Entrée libre

LES 24 ET 25 JANVIER

THÉÂTRE

Le bouc

Avec les acteurs de La Bulle Bleue.

Montpellier

Théâtre des 13 vents à 20h

theatre-13vents.com

Tarifs de 8 € à 22 €

DU 24 AU 26 JANVIER

CIRQUE

Un soir chez Boris

Montpellier

Domaine d’Ô à 20h, le 26 à 16h

domainedo.fr

Tarifs de 6 € à 20 €

CHORALE

Musique américaine

Concert de chœurs avec harpe, percussion et piano.
Léonard Bernstein, Philip Glass, Motets d’Aaron Copland…

Grabels

Église à 20h30

conservatoire.montpellier3m.fr

Entrée libre

VENDREDI 25 JANVIER

ÉVÉNEMENT

Le conservatoire
fête la nuit

Montpellier

Espace CRR Candolle
de 20h à minuit

conservatoire.montpellier3m.fr

Entrée libre

THÉÂTRE

La tempête

À partir de 10 ans.

Villeneuve-lès-Maguelone

Théâtre Jérôme Savary à 20h30

villeneuvelesmaguelone.fr

Tarifs de 5 € à 12 €

Photo : © DR

SAMEDI 26 JANVIER

FOOTBALL

Montpellier/Caen

Ligue 1.

Montpellier

Stade de la Mosson

mhscfoot.com

WATER-POLO

Montpellier/Strasbourg

Championnat de France.

Montpellier

Piscine olympique Antigone
à 20h30

montpellierwaterpolo.com

TARIFS 7 €

Pass Métropole 5 €

Photo : © H.Rubio

MERCREDI 30 JANVIER

CONCERT

Benjamin Biolay &
Melvil Poupaud

Songbook.

Montpellier

Domaine d’Ô à 20h

domainedo.fr

Tarifs de 6 € à 20 €

Photo : © W.-I.Rafik

CONCERT

Rock Legends

The Doors Alive, Letz Zep,
One Night of Queen.

Montpellier

Zénith Sud à 20h

montpellier-events.com

Tarifs de 45 € à 55 €

Photo : © DR

LES 30 ET 31 JANVIER

DANSE

I listen (you) see et Pa.Ko.Doble

Hamdi Dridi - Paola Stella Minni
et Konstantinos Rizos.

Montpellier

Théâtre La Vignette

montpellierdanse.com

Tarifs de 5 € à 15 €

JEUDI 31 JANVIER

CONCERT

Récital d’hiver

Avec les élèves des
classes préparatoires.

Montpellier

Espace CRR Candolle de 17h

conservatoire.montpellier3m.fr

Entrée libre

RENCONTRES LITTÉRAIRES

Michel Arbatz

Autour de son livre
C’est le cœur qui est grec.

Montpellier

Médiathèque Émile Zola à 18h30

mediatheques.montpellier3m.fr

Entrée libre

CONCERT

Œuvres électroacoustiques

Montpellier

Salle Molière - Opéra
Comédie à 19h

conservatoire.montpellier3m.fr

Entrée libre

LES 31 JANVIER ET 1ER FÉVRIER

THÉÂTRE

Edouard II

De Christopher Marlowe. L’histoire d’un amoureux fou d’un jeune roturier.

Montpellier

Théâtre Jean Vilar à 20h

theatrejeanvilar.montpellier.fr

Tarifs de 1 € à 19 €

Photo : © Y.Petit

VENDREDI 1ER FÉVRIER

THÉÂTRE

Madam#3 scoreuse

Parce que tu ne peux que perdre si tu n'as rien à gagner.

Lattes

Théâtre Jacques Cœur à 20h

ville-lattes.fr/theatre-jacques-cœur

Tarifs de 10 € à 20 €

SAMEDI 2 FÉVRIER

VOLLEY-BALL

Montpellier/Cannes

Ligue A.

Castelnau-le-Lez

Palais des sports à 20h

montpellier-volley.com

Photo : © F.Damerdji

THÉÂTRE

L’origine

Lattes

Théâtre Jacques Cœur
à 15h et 19h

ville-lattes.fr/theatre-jacques-cœur

Tarifs de 10 € à 20 €

RUGBY FÉMININ

France/Pays de Galles

Ouverture du tournoi des 6 nations. Les Bleues qui ont remporté le Grand Chelem en 2018, défendront leur titre.

Montpellier
GGL Stadium à 21h

ffr.fr

TARIFS de 5 € à 30 €

Photo : © C.Ruiz

Les 2 et 3 février

Kayak-Polo

Tournoi international de Montpellier

Montpellier

Centre nautique Neptune

montpelliercanoe.fr

DIMANCHE 3 FÉVRIER

THÉÂTRE/ART CIRCASSIEN

Journée familiale

À partir de 8 ans.

Lattes

Théâtre Jacques Cœur à 15h, 16h30 et 18h30

ville-lattes.fr/theatre-jacques-cœur

Tarifs 7 € et 8 €

LES 6 ET 7 FÉVRIER

DANSE

Ligne de crête

Chorégraphie : Maguy Marin.

Montpellier

Théâtre des 13 vents à 20h

montpellierdanse.com

Tarifs de 5 € à 22 €

Photo : © Cie Maguy Marin

SAMEDI 9 Février

BASKET-BALL

BLMA/ Landerneau

Lattes

Palais des sports à 18h30

blma.fr

FOOTBALL

MHSC / Monaco

Ligue 1.

Montpellier

Stade de la Mosson

mhscfoot.com

DATES ET TARIFS SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Forum

Ils s’expriment

Groupe Montpellier, territoires pluriels

Abdi El Kandoussi, président du groupe

Le Pacte de confiance des maires

Il est bon de rappeler les conditions dans lesquelles a été créée
la Métropole : par le vote. Vingt-six conseils municipaux ont donné leur accord (sur trente-et-un). Avec un pacte de confiance des maires qui attribue, au sein de la réunion des maires, le même poids à chaque maire.

Ce pacte de confiance est toujours en vigueur, il est respecté. La gestion des attributions de compensation l’atteste.

La création de la Métropole a donné lieu à des transferts de compétences qui ont été accompagnés de transfert de budgets en trouvant un juste équilibre entre la préservation des équilibres financiers des communes et la capacité d’agir de la Métropole.

La loi imposait que le montant de ces transferts (qui concernaient des dépenses de fonctionnement et des dépenses d’investissement) figure au budget de fonctionnement, ce qui impacterait lourdement l’épargne brute et donc les investissements des communes.

À l’unanimité les maires ont accepté, sur proposition de la Métropole, de limiter à 70 % le transfert des investissements.

Ensuite, il a été proposé de laisser à chaque commune la possibilité d’augmenter ce transfert jusqu’à 100 %, ce qui a été accepté à l’unanimité. Aujourd’hui, il est possible que ce transfert d’investissement figure au budget d’investissement de la commune.

Quelle conclusion ? Chaque maire conserve, au sein de sa commune, l’intégralité de ses compétences. Aucun maire, à ce jour, ne s’est vu imposer, sur son territoire, une opération dont il ne voulait pas.

Notre bien commun le plus précieux est la confiance. Nous devons tout faire pour la conserver.

Enfin, en ce début d’année, je vous présente mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année !

Max Levita, vice-président de la Métropole en charge des finances

Groupe de coopération métropolitaine

Mission d’évaluation de la mutualisation

La mission d’évaluation de la mutualisation des services entre la Métropole et la ville de Montpellier a été présentée au dernier conseil métropolitain. Elle a été menée à la demande de notre groupe et permet de marquer une pause dans ce processus mené tambour battant depuis 18 mois. Le rapport montre que les données de suivi sont très parcellaires et ne peuvent constituer une assise fiable pour mener une analyse de l’efficience du processus. Nous serons vigilants pour que les indicateurs qui doivent enfin être définis, permettent réellement d’évaluer l’amélioration du fonctionnement des services et l’impact économique de cette mutualisation.

Dans une double logique de maîtrise des dépenses publiques locales et de maintien, voire d’amélioration de la qualité des services, la réalisation d’une GPEEC (1) est essentielle afin d’établir un diagnostic prospectif nécessaire à une gestion dynamique des services de la métropole pour adapter les effectifs et les compétences aux besoins du territoire. Il en est de même pour le Projet d’Administration, socle commun à l'ensemble des agents qui doit rappeler les valeurs et les objectifs à atteindre.

Michelle Cassar, présidente du groupe de coopération métropolitaine
gcmpublic@ml.free.fr

(1) Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences

Anne Brissaud, Les Centristes - Nouveau Centre

Faute de réception dans les délais impartis, cette tribune n’a pas pu être publiée dans ce numéro.

Photo : © C.Marson